

Dépôt légal 15-12-827

Magazine

25 , Vol. 2

du 22 au 28 Février 2026

HAITI-ESPOIR

Revue de l'actualité nationale et internationale



Téls : (+509) 3475-1155 / 5622 0262



**SÉCURITÉ:
SEULE
PRIORITÉ
DE
FILS-AIMÉ!**

Conférence de Munich sur la Sécurité

**DISCOURS
DE MARCO
RUBIO**



**Migration:
Echec
de
l'ONM!**



**CARNAVAL
2026
HAITI**

Haïti-Carnaval 2026: est-ce le signe avant-coureur d'un retour à la normale?



Cette année 2026, le peuple haïtien a curieusement repris goût aux plaisirs du carnaval, après des années d'abandon ou de célébration en demi-teinte. Du nord au sud, de l'est à l'ouest, les groupes musicaux motorisés et surtout les "bandes à pied" urbaines et les bandes de "Rara" rurales, ont égayé des foules diversifiées et immenses. Les belles festivalières de partout, toutes catégories confondues, ont été non seulement de la fête, mais ont tenu à le faire voir à travers les réseaux sociaux.

Le Carnaval officiel jadis centralisé à Port-au-Prince, la capitale, avait été délocalisé pour la première fois en province, dans la ville des Cayes, en 2012. À part la ville de Jacmel qui tenait toujours un carnaval attrayant, on peut dire que depuis lors, les provinces se appropriées cette festivité populaire. Ne profitant pas de la répartition du budget du carnaval officiel non tenu à Port-au-Prince, soit pour des raisons politiques, soit pour des motifs de sécurité, toutes les municipalités du pays voulaient tout de même organiser leurs propres festivités carnavalesques.

Par exemple, des villes secondaires des départements de la Grande' Anse et du Sud, ont émergé sur les réseaux sociaux comme de potentielles destinations du tourisme culturel : Dame-Marie, Les Irois, Marfranc, Les Côteaux, etc. Les autres grands centres urbains ou grands noms du Rara, comme Les Cayes, Cap-Haitien,

Pétion-Ville, Jacmel, Gonaïves, ou Léogane, se sont rivalisés dans une compétition à distance, en beautés féminines, rythmes musicaux, déguisements, mascarades et foules drainées. C'est de bonne guerre !

Si les catastrophes politiques et sécuritaires affectent surtout la région métropolitaine, les répercussions étaient bien grandes sur le reste du pays. La peur et la tristesse s'étaient emparées de toute une nation habituée à fêter, rire, danser, malgré toutes les difficultés de la vie quotidienne.

En d'autres circonstances, on aurait critiqué à juste titre un peuple insouciant qui danse sa misère, au lieu de prendre par les cornes, le taureau de la souffrance éternelle. Mais, le carnaval est exactement là pour ces défoulements ; c'est un exutoire par où se dissipent les frustrations annuelles d'un purgatoire nommé Haïti.

<< *Le Haïtien est un peuple qui chante et qui souffre, qui peine et qui rit, un peuple qui danse et se résigne... Il chante la joie au cœur ou les larmes aux yeux.* >>, avait dit le père de l'indigénisme Jean Price Mars.

Espérons que ce sourire et cette ambiance festive qui reviennent, soient le prélude d'un jour nouveau pour les Haïtiens !

Jean Hénoc Faroul



DISCOURS DU SECRÉTAIRE D'ÉTAT DES USA, MARCO RUBIO, À LA CONFÉRENCE DE MUNICH SUR LA SÉCURITÉ

14 Février 2026



A gauche, Marco Rubio, et le chancelier allemand Friedrich Merz

Alors même que la Seconde Guerre mondiale était encore vive dans les mémoires des Américains et des Européens, nous nous trouvions confrontés à une nouvelle catastrophe mondiale – une catastrophe potentiellement d'une nature inédite, plus apocalyptique et définitive que tout ce que l'humanité avait connu auparavant.

À l'époque de cette première réunion, le communisme soviétique était en pleine expansion. Des millénaires de civilisation occidentale étaient en jeu. La victoire était alors loin d'être acquise. Mais nous étions unis par un objectif commun. Nous étions unis non seulement par ce contre quoi nous luttons, mais aussi par ce pour quoi nous luttons. Ensemble, l'Europe et l'Amérique triomphèrent et un continent fut reconstruit. Nos peuples

<< Merci beaucoup. Nous sommes réunis aujourd'hui en tant que membres d'une alliance historique, une alliance qui a sauvé et changé le monde. Lorsque cette conférence a débuté en 1963, elle se tenait dans un pays – en réalité, sur un continent – profondément divisé. La ligne entre le communisme et la liberté traversait le cœur de l'Allemagne. Les premiers barbelés du mur de Berlin avaient été érigés deux ans auparavant.

Et quelques mois seulement avant cette première conférence, avant même que nos prédécesseurs ne se rencontrent ici, à Munich, la crise des missiles de Cuba avait mené le monde au bord de l'anéantissement nucléaire.

prospérèrent. Avec le temps, les blocs de l'Est et de l'Ouest furent réunis. Une civilisation retrouva son intégrité.

Ce mur infâme qui avait fendu cette nation en deux s'est effondré, emportant avec lui un empire du mal, et l'Orient et l'Occident ne firent plus qu'un. Mais l'euphorie de ce triomphe nous a conduits à une dangereuse illusion : celle d'être entrés, je cite, « à la fin de l'histoire » ; que chaque nation serait désormais une démocratie libérale ; que les liens tissés par le commerce et les échanges se substituaient à la nation ; que l'ordre mondial fondé sur des règles – une expression galvaudée – remplacerait l'intérêt national ; et que nous vivrions désormais dans un monde sans frontières où chacun deviendrait citoyen du monde.

C'était une idée insensée qui ignorait la nature humaine et les leçons de plus de 5 000 ans d'histoire. Et elle nous a coûté très cher. Dans cette illusion, nous avons adopté une vision dogmatique du libre-échange sans entraves, tandis que certaines nations protégeaient leurs économies et subventionnaient leurs entreprises pour nous concurrencer de manière systématique – entraînant la fermeture de nos usines, la désindustrialisation de pans entiers de nos sociétés, la délocalisation de millions d'emplois ouvriers et de classes moyennes, et le contrôle de nos chaînes d'approvisionnement essentielles entre les mains de nos adversaires et rivaux.

Nous avons de plus en plus délégué notre souveraineté aux institutions internationales, tandis que de nombreuses nations investissaient dans des États-providence massifs au détriment de leur capacité à se défendre. Et ce, alors même que d'autres pays se sont lancés dans le renforcement militaire le plus rapide de toute l'histoire et n'ont pas hésité à recourir à la force pour servir leurs propres intérêts. Pour séduire un culte de la nature, nous nous sommes imposé des politiques énergétiques qui appauvrissent notre population, tandis que nos concurrents exploitent le pétrole, le charbon, le gaz naturel et toutes les autres ressources – non seulement pour alimenter leurs économies, mais aussi pour les utiliser comme moyen de pression sur la nôtre.

Dans notre quête d'un monde sans frontières, nous avons ouvert nos portes à une vague migratoire massive sans précédent qui menace la cohésion de nos sociétés, la continuité de notre culture et l'avenir de nos peuples. Nous avons commis ces erreurs ensemble et, aujourd'hui, ensemble, nous devons à nos peuples d'affronter ces réalités et d'aller de l'avant, de reconstruire.

Sous la présidence de Donald Trump, les États-Unis d'Amérique s'engageront à nouveau dans cette tâche de renouveau et de restauration, guidés par la vision d'un avenir aussi fier, aussi souverain et aussi dynamique que le passé de notre civilisation. Et si nous sommes prêts, le cas échéant, à le faire seuls, nous préférons et espérons le faire avec vous, nos amis européens.

Car les États-Unis et l'Europe sont indissociables. L'Amérique a été fondée il y a 250 ans, mais ses racines plongent ici, sur ce continent, bien avant. L'homme qui a fondé et bâti la nation qui m'a vu naître est arrivé sur nos rivages, porteur des souvenirs, des traditions et de la foi chrétienne de ses ancêtres comme d'un héritage sacré, un lien indéfectible entre l'ancien monde et le nouveau.

Nous appartenons à une seule civilisation : la civilisation occidentale. Nous sommes unis par les liens les plus profonds qui soient, forgés par des siècles d'histoire

partagée, la foi chrétienne, la culture, le patrimoine, la langue, les ancêtres et les sacrifices consentis par nos aïeux pour la civilisation commune dont nous avons hérité.

C'est pourquoi nous, Américains, pouvons parfois paraître un peu directs et pressants dans nos conseils. C'est pourquoi le président Trump exige sérieux et réciprocité de nos amis européens. La raison, mes amis, est simple : nous tenons profondément à vous. Nous tenons profondément à votre avenir et au nôtre. Et si nous sommes parfois en désaccord, c'est parce que nous sommes profondément attachés à une Europe à laquelle nous sommes liés – pas seulement économiquement, pas seulement militairement. Nous sommes liés spirituellement et culturellement. Nous voulons une Europe forte. Nous croyons que l'Europe doit survivre, car les deux grandes guerres du siècle dernier nous rappellent sans cesse que, finalement, notre destin est et sera toujours lié au vôtre, car nous savons – (applaudissements) – que le sort de l'Europe ne sera jamais sans importance pour le nôtre.

La sécurité nationale, qui est au cœur de cette conférence, ne se résume pas à une série de questions techniques – combien nous dépensons pour la défense, où et comment nous la déployons, ce sont certes des questions importantes. Mais elles ne sont pas fondamentales. La question fondamentale à laquelle nous devons répondre d'emblée est : que défendons-nous exactement ? Car les armées ne combattent pas pour des abstractions. Les armées combattent pour un peuple ; les armées combattent pour une nation ; les armées combattent pour un mode de vie. Et c'est cela que nous défendons : une grande civilisation qui a toutes les raisons d'être fière de son histoire, confiante en son avenir et qui aspire à toujours être maîtresse de son destin économique et politique.

C'est ici, en Europe, que sont nées les idées qui ont semé les graines de la liberté et changé le monde. C'est ici, en Europe, que le monde a vu naître l'État de droit, les universités et la révolution scientifique. C'est sur ce continent que sont nés les génies de Mozart et Beethoven, de Dante et Shakespeare, de Michel-Ange et Léonard de Vinci, des Beatles et des Rolling Stones. Et c'est ici que les voûtes de la chapelle Sixtine et les flèches élancées de la cathédrale de Cologne témoignent non seulement de la grandeur de notre passé ou de la foi en Dieu qui a inspiré ces merveilles, mais aussi des prodiges qui nous attendent. Ce n'est qu'en assumant pleinement notre héritage et en étant fiers de ce patrimoine commun que nous pourrons, ensemble, entreprendre de concevoir et de façonner notre avenir économique et politique.

La désindustrialisation n'était pas inévitable. Ce fut un choix politique délibéré, une entreprise économique menée pendant des décennies qui a dépouillé nos nations de leurs richesses, de leur capacité de production et de leur indépendance. La perte de notre souveraineté en matière de chaîne d'approvisionnement n'était pas le fruit d'un système commercial mondial prospère et sain. C'était une erreur. Une transformation volontaire, certes, mais insensée, de notre économie, qui nous a rendus dépendants des autres pour nos besoins et dangereusement vulnérables aux crises.

Les migrations de masse ne sont pas, n'ont pas été et ne sont pas un problème marginal et sans importance. Elles ont été et demeurent une crise qui transforme et déstabilise les sociétés de tout l'Occident. Ensemble, nous pouvons réindustrialiser nos économies et reconstruire notre capacité à défendre nos populations. Mais le travail de cette nouvelle alliance ne doit pas se limiter à la coopération militaire et à la reconquête des industries du passé. Il doit aussi viser, ensemble, à promouvoir nos intérêts communs et à explorer de nouveaux horizons, à libérer notre ingéniosité, notre créativité et notre dynamisme pour bâtir un nouveau siècle occidental. Voyages spatiaux commerciaux et intelligence artificielle de pointe ; automatisation industrielle et production flexible ; création d'une chaîne d'approvisionnement occidentale pour les minéraux critiques, à l'abri du chantage des autres puissances ; et un effort concerté pour conquérir des parts de marché dans les économies des pays du Sud. Ensemble, nous pouvons non seulement reprendre le contrôle de nos industries et de nos chaînes d'approvisionnement, mais aussi prospérer dans les domaines qui définiront le XXI^e siècle.

Mais nous devons aussi reprendre le contrôle de nos frontières nationales. Contrôler qui entre sur notre territoire et en quel nombre, ce n'est pas de la xénophobie. Ce n'est pas de la haine. C'est un acte fondamental de souveraineté nationale. Ne pas le faire, ce n'est pas seulement abdiquer l'un de nos devoirs les plus élémentaires envers notre peuple. C'est une menace urgente pour le tissu même de nos sociétés et la survie de notre civilisation.

Enfin, nous ne pouvons plus placer le prétendu ordre mondial au-dessus des intérêts vitaux de nos peuples et de nos nations. Nous n'avons pas besoin d'abandonner le système de coopération internationale que nous avons mis en place, ni de démanteler les institutions mondiales de l'ancien ordre que nous avons bâties ensemble. Mais

elles doivent être réformées. Elles doivent être reconstruites.

Par exemple, l'ONU a encore un potentiel immense pour être un instrument du bien dans le monde. Mais nous ne pouvons ignorer qu'aujourd'hui, face aux problèmes les plus urgents, elle n'a pas de réponses et n'a joué pratiquement aucun rôle. Elle n'a pas pu résoudre la guerre à Gaza. Ce sont les États-Unis qui ont libéré les captifs des barbares et instauré une trêve fragile. Cela n'avait pas résolu la guerre en Ukraine. Il a fallu le leadership américain et le partenariat de nombreux pays présents aujourd'hui pour amener les deux parties à la table des négociations en vue d'une paix encore hors de portée.

Elle était impuissante face au programme nucléaire des religieux chiites radicaux de Téhéran. Il a fallu pour cela le largage de 14 bombes avec précision par des bombardiers B-2 américains. Elle était également incapable de contrer la menace que représentait pour notre sécurité un dictateur narcoterroriste vénézuélien. Il a fallu l'intervention des forces spéciales américaines pour traduire ce fugitif en justice.

Dans un monde idéal, tous ces problèmes, et bien d'autres, seraient résolus par la diplomatie et des résolutions fermes. Mais nous ne vivons pas dans un monde idéal, et nous ne pouvons plus permettre à ceux qui menacent ouvertement nos citoyens et mettent en péril la stabilité mondiale de se retrancher derrière des abstractions du droit international qu'ils violent eux-mêmes régulièrement.

C'est la voie qu'ont empruntée le président Trump et les États-Unis. C'est la voie que nous vous invitons, ici en Europe, à suivre. C'est une voie que nous avons déjà parcourue ensemble et que nous espérons parcourir à nouveau ensemble. Pendant cinq siècles, avant la fin de la Seconde Guerre mondiale, l'Occident n'avait cessé de s'étendre : ses missionnaires, ses pèlerins, ses soldats, ses explorateurs affluaient de ses rivages pour traverser les océans, coloniser de nouveaux continents, bâtir de vastes empires s'étendant à travers le monde.

Mais en 1945, pour la première fois depuis l'époque de Christophe Colomb, l'Europe se contractait. Elle était en ruines. La moitié vivait derrière un rideau de fer et l'autre moitié semblait sur le point de suivre. Les grands empires occidentaux étaient entrés dans un déclin irrémédiable, accéléré par des révolutions communistes athées et par des soulèvements anticoloniaux qui allaient transformer le monde et étendre le drapeau rouge à la faucille et au marteau sur de vastes portions de la carte dans les années à venir.

Dans ce contexte, alors comme aujourd'hui, beaucoup en vinrent à croire que l'ère de la domination occidentale était révolue et que notre avenir était voué à n'être qu'un faible écho de notre passé. Mais ensemble, nos prédécesseurs ont reconnu que le déclin était un choix, et c'est un choix qu'ils ont refusé de faire. C'est ce que nous avons fait ensemble par le passé, et c'est ce que le président Trump et les États-Unis veulent refaire aujourd'hui, avec vous.

Et c'est pourquoi nous ne voulons pas que nos alliés soient faibles, car cela nous affaiblit. Nous voulons des alliés capables de se défendre eux-mêmes, afin qu'aucun adversaire ne soit jamais tenté de mettre à l'épreuve notre force collective. C'est pourquoi nous ne voulons pas que nos alliés soient accablés par la culpabilité et la honte. Nous voulons des alliés fiers de leur culture et de leur héritage, qui comprennent que nous sommes les héritiers d'une même grande et noble civilisation, et qui, avec nous, sont prêts et capables de la défendre.

C'est pourquoi nous ne voulons pas que nos alliés justifient un statu quo défaillant au lieu de s'attaquer aux solutions nécessaires pour y remédier. Car, en Amérique, nous n'avons aucun intérêt à être les gardiens polis et ordonnés du déclin orchestré de l'Occident. Nous ne cherchons pas la séparation, mais à revitaliser une vieille amitié et à faire renaître la plus grande civilisation de l'histoire de l'humanité. Ce que nous voulons, c'est une alliance revigorée qui reconnaisse que ce qui a rongé nos sociétés n'est pas seulement un ensemble de mauvaises politiques, mais un malaise profond, empreint de désespoir et de complaisance. Une alliance – l'alliance que nous souhaitons – n'est pas paralysée par la peur : peur du changement climatique, peur de la guerre, peur des nouvelles technologies. Nous voulons une alliance résolument tournée vers l'avenir. Et notre seule crainte est celle de la honte de ne pas laisser à nos enfants des nations plus fières, plus fortes et plus prospères.

Une alliance prête à défendre nos peuples, à sauvegarder nos intérêts et à préserver la liberté d'action qui nous permet de forger notre propre destin – et non une alliance qui vise à instaurer un État-providence mondial et à expier les prétendus péchés des générations passées. Une alliance qui refuse que son pouvoir soit externalisé, contraint ou subordonné à des systèmes qui la dépassent ; une alliance qui ne dépend d'aucun autre pour satisfaire les besoins essentiels de sa vie nationale ; et une alliance qui ne se complaît pas dans le faux-semblant que notre mode de vie n'est qu'un parmi d'autres et qui ne demande pas la permission avant d'agir. Et surtout, une alliance fondée sur la reconnaissance que nous, Occidentaux, avons hérité

ensemble – un héritage unique, distinctif et irremplaçable, car il constitue le fondement même du lien transatlantique.

En agissant ensemble de cette manière, nous ne nous contenterons pas de rétablir une politique étrangère sensée. Nous retrouverons une conscience plus claire de nous-mêmes. Elle lui permettra de retrouver une place dans le monde et, ce faisant, elle réprimandera et dissuadera les forces d'effacement civilisationnel qui menacent aujourd'hui l'Amérique et l'Europe.

Alors que les gros titres annoncent la fin de l'ère transatlantique, qu'il soit clair pour tous que ce n'est ni notre but ni notre souhait – car pour nous, Américains, si notre foyer se trouve dans l'hémisphère occidental, nous serons toujours enfants de l'Europe. >> (Applaudissements.)

Notre histoire a commencé avec un explorateur italien dont l'aventure dans l'inconnu, à la découverte d'un nouveau monde, a apporté le christianisme aux Amériques – et est devenue la légende qui a façonné l'imaginaire d'une nation pionnière.

Nos premières colonies furent fondées par des colons anglais, à qui nous devons non seulement la langue que nous parlons, mais aussi l'intégralité de notre système politique et juridique. Nos frontières furent tracées par les Écossais-Irlandais – ce clan fier et robuste des collines d'Ulster qui nous a donné Davy Crockett, Mark Twain, Teddy Roosevelt et Neil Armstrong.

Notre grand cœur du Midwest fut bâti par des agriculteurs et artisans allemands qui transformèrent des plaines arides en une puissance agricole mondiale – et, au passage, améliorèrent considérablement la qualité de la bière américaine. >> (Rires.)

Notre expansion vers l'intérieur des terres suivit les traces des trappeurs et explorateurs français dont les noms, soit dit en passant, ornent encore les panneaux de signalisation et les noms de villes dans toute la vallée du Mississippi. Nos chevaux, nos ranchs, nos rodéos – tout le romantisme de l'archétype du cow-boy devenu synonyme de l'Ouest américain – tout cela est né en Espagne. Et notre ville la plus grande et la plus emblématique s'appelait Nouvelle-Amsterdam avant de devenir New York.

Savez-vous que l'année de la fondation de mon pays, Lorenzo et Catalina Geroldi vivaient à Casale Monferrato, dans le royaume de Piémont-Sardaigne ? José et Manuela Reina, quant à eux, résidaient à Séville, en Espagne. J'ignore ce qu'ils savaient, le cas échéant, des treize colonies qui avaient conquis leur indépendance de l'Empire britannique, mais une chose est sûre : jamais ils n'auraient pu imaginer que 250 ans

plus tard, l'un de leurs descendants directs serait aujourd'hui de retour sur ce continent, en tant que chef de la diplomatie de cette jeune nation. Et pourtant, me voici, mon propre parcours me rappelant que nos histoires et nos destins sont à jamais liés.

Ensemble, nous avons reconstruit un continent dévasté par deux guerres mondiales. Lorsque le rideau de fer nous a de nouveau séparés, l'Occident libre s'est allié aux courageux dissidents qui luttèrent contre la tyrannie à l'Est pour vaincre le communisme soviétique. Nous nous sommes affrontés, puis réconciliés, puis de nouveau affrontés, puis réconciliés. Et nous avons versé notre sang et sommes morts côte à côte sur les champs de bataille, de Kapyong à Kandahar.

Et je suis ici aujourd'hui pour affirmer clairement que l'Amérique trace la voie d'un nouveau siècle de

prospérité, et qu'une fois encore, nous voulons le faire avec vous, nos chers alliés et nos plus vieux amis. >> (Applaudissements.)

Nous voulons le faire avec vous, avec une Europe fière de son héritage et de son histoire ; avec une Europe animée par cet esprit de création de la liberté qui a envoyé des navires vers des mers inexplorées et donné naissance à notre civilisation ; avec une Europe qui a les moyens de se défendre et la volonté de survivre. Nous devrions être fiers de ce que nous avons accompli ensemble au siècle dernier, mais nous devons maintenant aborder et saisir les opportunités d'un nouveau siècle – car hier est révolu, l'avenir est inéluctable et notre destin commun nous attend. Merci. >> (Applaudissements)



**M PA P KITE ANYEN
SOU DO PITIT MWEN**

Tel: (509) 2812-6300 / (509) 4799-7582
(786)-464-0064
WWW.PROTECTORA.HT

 **PROTECTORA**
Assurance-Tourisme

 **AIC**

HAITI-ESPOIR



“HAITI-ESPOIR” est une revue hebdomadaire de l’actualité nationale et internationale, qui analyse de manière scientifique et indépendante les faits majeurs de la vie économique, politique, sociale et culturelle d’Haïti et du Monde. La finalité, c’est d’apporter sa pierre à la reconstruction d’Haïti, ce pays fondé en 1804 au terme de la lutte menée par les grands émancipateurs Toussaint Louverture, Jean-Jacques Dessalines et le “libertador” Alexandre Pétion, et qui se trouve aujourd’hui au fond de l’abîme.

Nos articles et réflexions sont rédigés par de vrais professionnels des sciences sociales et humaines, toujours guidés par l’éthique, la neutralité et l’objectivité. Ce qui rend le travail ardu, austère, mais de qualité. La facilité passe, mais l’austérité demeure.

Nous partageons le magazine online et des fois en dur gratuitement à un large public qui a fini par nous adopter. Chaque semaine notre lectorat attend impatiemment la dernière parution de **“HAITI-ESPOIR”** qui informe et éduque. Et nous prenons bien soin de ne pas leur fausser compagnie, peu importe les difficultés.

Si vous aimez notre travail ; encouragez-nous ! Votre aide nous permettra de faire encore plus : mieux vous informer, mieux vous aider à comprendre les dessous des événements qui affectent votre vie quotidienne. Ceci est assez important ! << *Felix, qui potuit rerum cognoscere causas !*>> << *Heureux, celui qui a pu pénétrer la raison des choses.*>>, dit la langue de Virgile.

Compte en Gourde de “HAITI-ESPOIR” : 4260-000410.

Compte en USD de “HAITI-ESPOIR” : 4261-000169.

Banque Nationale de Crédit ou BNC.

Merci !

“HAITI-ESPOIR” is a weekly review of national and international news, offering a scientific and independent analysis of major economic, political, social, and cultural events in Haiti and around the world. Its aim is to contribute to the reconstruction of Haïti; a country founded in 1804 following the struggle led by the great emancipators Toussaint Louverture, Jean-Jacques Dessalines, and the “libertador” Alexandre Pétion, and which today finds itself in dire straits.

True professionals in the social sciences and humanities, always guided by ethics, neutrality, and objectivity, write our articles and reflections. This makes the work arduous, rigorous, but ultimately of high quality. Ease may pass, but rigor remains. We share the magazine online and sometimes in print, free of charge, with a wide audience that has come to embrace us. Every week, our readership eagerly awaits the latest issue of “HAITI-ESPOIR,” which informs and educates. And we take great care not to let them down, no matter the difficulties.

If you appreciate our work, encourage us! Your support will allow us to do even more: to better inform you, to better help you understand the underlying causes of events that affect your daily life. This is quite important! “Felix, qui potuit rerum cognoscere causas!” “Blessed is he who has been able to understand the reasons behind things,” says the language of Virgil.

“HAITI-ESPOIR” account in Gourde: 4260-000410.

“HAITI-ESPOIR” account in USD: 4261-000169.

“Banque Nationale de Crédit” or “BNC” (a bank in Haiti).

Thank you!

Haïti : du partenaire en difficulté au territoire à sécuriser

Par Yves Junior Vancol



Les policiers Kenyans de la Force de Répression des Gangs (FRG)

- Ces entités démontrent une capacité de :
- Coordination tactique ponctuelle,
- Contrôle territorial durable,
- Captation économique via extorsion et double fiscalité.

Cette structuration paramilitaire verrouille des axes stratégiques et fragilise l'économie nationale.

3. Impuissance des institutions nationales

4. Redéfinition de la relation avec les Etats-Unis

- La relation n'est plus celle d'un partenaire en difficulté, mais d'un territoire sous menace.
- Les États-Unis, en appui, ne se limitent plus à un rôle d'accompagnement politique : ils deviennent acteurs d'une restauration de l'ordre public.
- La pacification est désormais la condition préalable à toute reconstruction institutionnelle et à la refondation de l'État-nation.

5. Un nouveau paradigme

La crise haïtienne ne décrit pas seulement une situation de désordre ; elle redéfinit un statut.

Haïti est désormais inscrit dans la logique américaine comme un espace à sécuriser, où la restauration de l'ordre précède toute ambition politique ou institutionnelle.

Ce basculement marque une étape décisive dans la perception internationale du pays et dans la nature de son rapport avec les États-Unis.

Yves Junior VANCOL, Ing

1. Mutation du statut

Pendant longtemps, Haïti a été perçu par les États-Unis comme un partenaire politique fragile, nécessitant accompagnement et soutien institutionnel. Aujourd'hui, cette lecture évolue : le pays n'est plus seulement un partenaire en crise, mais un territoire à sécuriser. Cette redéfinition du statut traduit un basculement stratégique majeur.

2. Une menace paramilitaire organisée

- 12 000 individus affiliés à des corps paramilitaires sont recensés sur le territoire.
- Plusieurs milliers disposent d'armes de guerre, ce qui dépasse le cadre de simples bandes armées.

- L'Armée et la Police nationale apparaissent incapables de restaurer l'ordre face à ces forces.
- L'autorité centrale est décrite comme incapable d'exercer un contrôle continu sur l'ensemble du territoire.
- La crise dépasse le désordre interne : elle constitue désormais un enjeu sécuritaire majeur.



Arrivée de 3 bateaux de guerre US en Haïti le 3 Février 2026

FORCE RÉVOLUTIONNAIRE D'ENTENTE NATIONALE



De : La Force Révolutionnaire d'Entente Nationale (FREN)

À l'attention de M. Henry T. Wooster,
Chargé d'Affaires des États-Unis en Haïti.

Objet : Protestation officielle relative aux déclarations sur Haïti et aux implications juridiques des politiques internationales menées dans le pays.

Honorable,

La Force Révolutionnaire d'Entente Nationale (FREN) a pris connaissance avec une profonde préoccupation de votre témoignage devant le Sénat des États-Unis, le 10 février 2026, concernant la situation en Haïti et les orientations de la politique américaine dans notre pays. Les propos qui y sont tenus appellent des observations graves, non seulement sur le plan politique, mais surtout sur le plan juridique, au regard du droit international, du droit des peuples et des principes fondamentaux de souveraineté.

I. Sur la définition unilatérale de la « stabilité » d'Haïti

Votre témoignage présente comme objectif prioritaire la prévention d'un effondrement de l'État haïtien et la limitation des flux migratoires vers les États-Unis. Une telle définition de la stabilité appelle une remarque fondamentale. En droit international, la stabilité d'un État ne peut être définie exclusivement à partir des intérêts sécuritaires ou migratoires d'un autre État.

Le principe cardinal de la Charte des Nations Unies est :

- l'égalité souveraine des États (article 2 §1)
- l'interdiction de l'ingérence dans les affaires intérieures (article 2 §7)
- le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes

La Charte de l'OEA (art. 19–21) prohibe toute ingérence militaire ou diplomatique dans les affaires intérieures d'un État souverain. La stabilité d'Haïti ne peut donc être conçue comme un simple paramètre de gestion migratoire régionale.

II. Sur l'absence prolongée d'élections et la responsabilité internationale

Votre témoignage reconnaît que le peuple haïtien n'a pas pu élire ses dirigeants depuis près d'une décennie. Cette situation constitue, juridiquement, une atteinte grave au droit de participation politique reconnu par :

- l'article 21 de la Déclaration universelle des droits de l'homme

1-4

JUVENAT 7, #106 PORT-AU-PRINCE, HAÏTI



- l'article 25 du Pacte international relatif aux droits civils et politiques
- la Charte démocratique interaméricaine

L'impossibilité prolongée d'exercer le droit de vote constitue une violation continue des droits politiques fondamentaux. Il est légitime de s'interroger sur la responsabilité partagée des acteurs internationaux qui ont soutenu ou reconnu des structures politiques non issues du suffrage universel.

III. Sur la présence de forces étrangères et le principe de consentement

Le droit international admet la présence de forces étrangères uniquement lorsque trois conditions cumulatives sont réunies :

1. Base juridique claire et conforme au droit international
2. Mandat international précis
3. Consentement libre et légitime de l'État concerné

Or, lorsque les autorités qui donnent ce consentement ne sont pas issues d'élections démocratiques, la validité politique et morale de ce consentement devient juridiquement discutable. Ce débat existe aujourd'hui dans la doctrine juridique internationale.

IV. L'échec sécuritaire et la trahison économique

Selon un entretien accordé à Reuters, Erik Prince – fondateur de Blackwater a confirmé que sa société Vectus Global a signé un contrat de 10 ans avec des autorités illégitimes haïtiennes. Depuis mars 2025, Vectus Global déploie en Haïti :

- des drones explosifs – kamikazes (*dont ceux impliqués dans le massacre du 20 septembre 2025 à Simon Pelé*)
- des mercenaires étrangers (*États-Unis, Asie et Amérique latine*)
- des hélicoptères, des bateaux, des snipers et des moyens de renseignement.

Haïti est ainsi transformée en terrain d'expérimentation militaire privée, en violation flagrante de la souveraineté et de la Constitution. Malgré des frappes massives ayant causé près de 559 morts, dont 11 enfants, aucun chef de gang n'a été abattu ou capturé. Les drones de Vectus Global sèment la mort, mais pas la sécurité.

Pire encore, le contrat d'Erik Prince inclut la collecte des recettes douanières à la frontière avec la République dominicaine – poumon vital des finances publiques haïtiennes.

Comment confier la caisse de l'État à une entreprise étrangère déjà incapable de remplir sa mission sécuritaire ?



Violations internationales :

- Convention de l'ONU contre les mercenaires (2001) : prohibe le recrutement, l'usage et le financement de mercenaires.
- Document de Montreux (2008) : impose transparence et contrôle sur les sociétés militaires privées.
- Conventions de Genève : interdisent l'usage de combattants illégaux et d'armes indiscriminées dans des zones civiles.
- Convention de Montevideo (1933), art. 8 : aucun État ne peut intervenir dans les affaires intérieures d'un autre.
- Charte de l'OEA : art. 3 (b, e), 19-21, 28-29 → non-ingérence, inviolabilité du territoire, solidarité interaméricaine.
- Droits humains fondamentaux : droit à la vie, à la sécurité et à la dignité.

Honorable,

Haïti n'est pas un champ de bataille privatisé.

Haïti n'est pas une caisse livrée à l'étranger.

Haïti est une Nation souveraine, héritière de Dessalines et de Vertières.

V. Sur les conséquences humanitaires et économiques

Les chiffres présentés dans votre témoignage déplacement massif de populations, effondrement économique, insécurité généralisée démontrent que la stratégie suivie depuis plusieurs années n'a pas permis de stabiliser Haïti. En droit international contemporain, la sécurité durable repose sur :

- la souveraineté économique
- la sécurité alimentaire
- la reconstruction institutionnelle
- la légitimité démocratique

Aucune approche exclusivement sécuritaire n'a jamais permis, dans l'histoire contemporaine, de stabiliser durablement un État en crise.

VI. Sur le principe de non-ingérence et les obligations diplomatiques

La Convention de Vienne sur les relations diplomatiques impose clairement aux représentants étrangers :

- de respecter les lois de l'État accréditaire
- de ne pas s'ingérer dans ses affaires intérieures

Toute influence directe sur des choix politiques internes, toute pression exercée sur des autorités nationales ou toute orientation imposée dans la gouvernance interne soulèvent des questions juridiques sérieuses au regard de cette convention.

FORCE RÉVOLUTIONNAIRE D'ENTENTE NATIONALE



VII. Sur les enjeux géopolitiques régionaux

La situation haïtienne ne peut être analysée uniquement sous l'angle sécuritaire. Elle doit être comprise dans un contexte plus large :

- dépendance alimentaire structurelle
- pression migratoire régionale
- fragilité économique héritée de décennies de politiques commerciales déséquilibrées
- vulnérabilité institutionnelle - verrouillage des institutions de l'État.

Empêcher un pays de se stabiliser durablement revient à exporter l'instabilité vers l'ensemble de la région.

VIII. Sur le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes (*droit à l'autodétermination*)

Le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes constitue une norme fondamentale du droit international. Ce droit implique :

- le libre choix des institutions politiques
- l'organisation d'élections libres
- l'absence de pressions extérieures dans la détermination du pouvoir

Ce principe n'est pas une abstraction : il constitue le fondement même de la légitimité internationale.

Honorable,

La crise haïtienne est réelle et profonde. Mais, elle ne peut être résolue durablement sans le respect strict des principes suivants :

1. Souveraineté nationale
2. Sécurité publique endogène (PNH, FAdH, BSAP, ANI)
3. Élections libres et crédibles
4. Non-ingérence dans les affaires intérieures
5. Priorité au développement économique et institutionnel

La stabilité imposée de l'extérieur ne peut jamais remplacer la légitimité issue du peuple. L'histoire internationale l'a démontré à maintes reprises.

Nous vous prions d'agréer, Honorable, l'expression de notre considération distinguée.

Fait à Port-au-Prince, le 12 février 2026

Pour la Force Révolutionnaire d'Entente Nationale (FREN),

Guy **PHILIPPE**

FORCE RÉVOLUTIONNAIRE
Sénateur **GUY PHILIPPE**
Leader de la Révolution
Coordonnateur National du FREN

Joiséus **NADER**

[Signature]

Ronald **ÉTIENNE**

[Signature]

JUVENAT 7, #106 PORT-AU-PRINCE, HAÏTI

Analyse : L'élite économique haïtienne face au défi des infrastructures

Par Yves Junior Vancol



Port-au-Prince, une ville à reconstruire. A quand les appels à candidature ?

La question de savoir si l'élite économique haïtienne dispose des moyens et de la volonté nécessaires pour construire des infrastructures structurantes est au cœur du débat sur l'avenir du pays. Dans un contexte marqué par la fragilité institutionnelle et la dépendance vis-à-vis de l'État, la distinction entre une véritable élite économique et un cartel restreint de familles ou groupes d'intérêts devient essentielle.

Le rôle attendu d'une élite économique

Dans toute société, une élite économique joue un double rôle :

- Créer de la richesse par l'investissement productif.
- Construire des infrastructures (routes, ports, énergie, télécommunications) qui facilitent la croissance et améliorent le bien-être collectif.

En retour, l'État bénéficie d'une base fiscale élargie et

peut garantir des services publics de qualité. C'est ce cercle vertueux que l'on observe dans plusieurs pays émergents.

Le cas haïtien : un cartel plutôt qu'une élite

En Haïti, la réalité semble différente. Selon l'ancien président Jovenel Moïse, plus de 60 % du budget national est contrôlé par un petit groupe d'acteurs économiques.

Cette concentration traduit une dépendance excessive de l'État vis-à-vis d'intérêts privés, qui orientent les ressources publiques davantage vers la préservation de leurs privilèges que vers l'investissement collectif.

Ainsi, au lieu d'une élite visionnaire, on observe un cartel économique "mèg e rachitik", survivant grâce aux rentes de l'État et incapable de porter une stratégie nationale de développement.

(Page suivante)



Kingston, Jamaïque : une vue du front de mer.

Ces élites économiques ne se contentent pas de générer des profits : elles participent à la construction d'un cadre propice à la prospérité nationale.



Front de mer à Santo Domingo, République Dominicaine

Conséquences pour Haïti

Un pays dépourvu d'élite économique et politique véritable risque l'effacement progressif de son projet national. Sans infrastructures modernes, sans redistribution équitable et sans vision stratégique, la population demeure prisonnière d'un cycle de pauvreté et de dépendance.

Le proverbe populaire cité "*Nap toujou dèyè kamyonèt lan ap rele leyogan kagou di fò*" — illustre cette stagnation : une société qui avance difficilement, sans moteur structurant, et où les cris ne remplacent pas l'action.

La survie d'Haïti comme État viable dépend de la

Deux exemples dans la Caraïbe illustrent ce contraste :

- République dominicaine : les élites économiques y investissent massivement dans le tourisme, l'énergie et les infrastructures routières. Ces initiatives permettent à l'État de disposer de revenus suffisants pour améliorer les services publics et attirer davantage d'investissements étrangers.

- Jamaïque : les acteurs économiques participent activement au développement du secteur touristique et logistique, ainsi qu'à la modernisation des infrastructures. Les recettes fiscales générées contribuent à financer l'éducation, la santé et à améliorer les conditions de vie de la population.

transformation de son cartel économique en une véritable élite capable d'investir dans les infrastructures et de soutenir un projet collectif. Sans cette mutation, le pays restera enfermé dans une logique de rente et de fragilité, au risque de voir son identité et sa souveraineté s'effriter.

La question centrale demeure : quand et comment émergera une élite économique haïtienne prête à investir pour le bien commun, et non seulement pour ses intérêts immédiats ?

Yves Junior VANCOL, Ing



RÉPUBLIQUE D'HAÏTI

Conseil Electoral Provisoire

COMMUNIQUÉ DE PRESSE # 2

**LE PREMIER TOUR DES ÉLECTIONS LÉGISLATIVES ET PRÉSIDENTIELLES EST
FIXÉ AU 30 AOÛT 2026**

Le Conseil électoral provisoire (CEP), dans le cadre de sa mission et conformément aux dispositions du Décret électoral du 1^{er} décembre 2025, publie le calendrier des opérations électorales. Selon les échéances dudit calendrier, le premier tour des élections législatives et présidentielles se tiendra le 30 août 2026.

Le second tour des législatives et présidentielle ainsi que les élections pour les collectivités territoriales sont prévus pour le 6 décembre 2026.

Le Conseil électoral souligne, par ailleurs, que le respect de ces échéances fixées dans le calendrier dépend du respect de certains préalables. Il s'agit, en particulier, de l'établissement d'un climat sécuritaire acceptable et des disponibilités financières nécessaires à la poursuite des opérations électorales.

Le Conseil électoral provisoire réaffirme son engagement à conduire un processus électoral inclusif et impartial, en toute indépendance et transparence.

Pétion-ville, le 23 décembre 2025.-

Pour authentification : (509) 3163-9523 / 4420-6006.



72, Rue Stephen Archer, Pétion-ville



Conseil Electoral Provisoire
Calendrier électoral 2025-2026

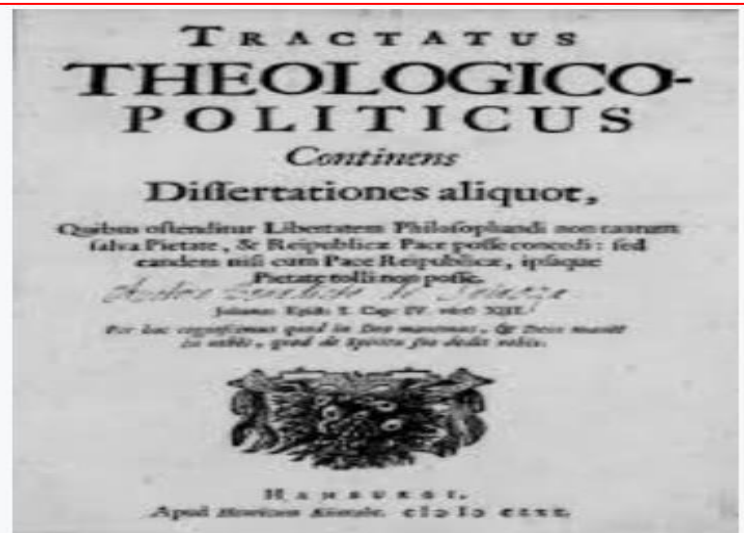
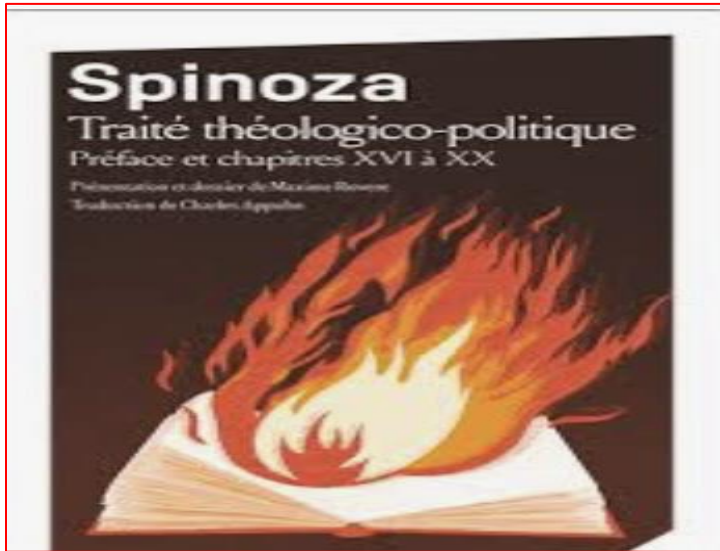


No	Activités	Début	# Jours	Fin
1	Communication, sensibilisation et éducation civique	17-nov.-25	430	20-janv.-27
2	Mise en place des bureaux de tabulation de vote départementaux	5-déc.-25	239	31-juil.-26
3	Acquisition et distribution de matériels sensibles et non-sensibles	22-déc.-25	250	28-août-26
4	Accréditation aux observateurs et journalistes	5-janv.-26	55	28-févr.-26
5	Enregistrement des partis, groupements et regroupements de partis politiques	2-mars-26	25	26-mars-26
6	Inscription des électeurs	1-avr.-26	90	29-juin-26
7	Inscription des candidats	13-avr.-26	33	15-mai-26
8	Recrutement des superviseurs de centres de vote	13-avr.-26	25	7-mai-26
9	Recrutement des membres de bureau de vote	17-mai-26	76	31-juil.-26
10	Accréditation aux mandataires de partis politiques	19-mai-26	97	23-août-26
11	Campagne électorale du 1er tour des législatives et de la présidentielle	19-mai-26	102	28-août-26
12	Publication des listes électorales (J-30)	31-juil.-26	1	31-juil.-26
13	Jour de scrutin du 1er tour législatives et présidentielle	30-août-26	1	30-août-26
14	Tabulation des résultats	30-août-26	3	1-sept.-26
15	Publication et affichage des résultats préliminaires	2-sept.-26	7	8-sept.-26
16	Contestations des résultats préliminaires	3-sept.-26	30	2-oct.-26
17	Publication et affichage des résultats définitifs du 1er tour des législatives et de la présidentielle	3-oct.-26	1	3-oct.-26
18	Préparation des dossiers techniques pour le 2e tour des législatives et de la présidentielle,	4-oct.-26	10	13-oct.-26
19	Acquisition et distribution de matériels sensibles et non-sensibles	15-oct.-26	50	3-déc.-26
20	Campagne électorale du 2e tour des législatives, de la présidentielle et des collectivités territoriales	6-nov.-26	30	5-déc.-26
21	Jour de scrutin du 2e tour des législatives, de la présidentielle et des collectivités territoriales	6-déc.-26	1	6-déc.-26
22	Tabulation des résultats	6-déc.-26	3	8-déc.-26
23	Publication des résultats préliminaires du 2e tour des législatives et de la présidentielle	9-déc.-26	1	9-déc.-26
24	Publication et affichage des résultats des collectivités territoriales	15-déc.-26	1	15-déc.-26
25	Contestations des résultats préliminaires du 2e tour des législatives et de la présidentielle	10-déc.-26	28	6-janv.-27
26	Contestations des résultats des collectivités territoriales	16-déc.-26	35	19-janv.-27
27	Publication et affichage des résultats définitifs du 2e tour des législatives et de la présidentielle	7-janv.-27	1	7-janv.-27

28	Publication et affichage des résultats définitifs des élections des collectivités territoriales	20-janv.-27	1	20-janv.-27
----	---	-------------	---	-------------



"TRAITÉ THÉOLOGICO-POLITIQUE" de BARUCH SPINOZA



Publié anonymement en 1670, le *Traité Théologico-Politique* est une œuvre audacieuse dans laquelle Spinoza défend la liberté de pensée et propose une lecture révolutionnaire des textes sacrés et des fondements de l'Etat.

Spinoza commence par une analyse critique de la Bible, affirmant qu'elle doit être étudiée comme un document historique, non comme une révélation littérale de Dieu. Il établit que les prophètes étaient des hommes ordinaires dotés d'une imagination vive, plutôt que de connaissances surnaturelles, et que leurs enseignements étaient adaptés à leur époque et à leur audience.

Pour Spinoza, l'essence de la religion ne réside pas dans des dogmes théologiques complexes, mais dans une morale pratique résumée par l'amour de Dieu et du prochain. Il sépare radicalement la philosophie,

recherche de la vérité par la raison, de la théologie, enseignement de l'obéissance et de la piété.

La seconde partie du traité est consacrée à la politique. Spinoza y développe une théorie de l'Etat fondée sur le droit naturel où chaque individu cède une partie de sa puissance à la communauté pour assurer sa sécurité. Il défend vigoureusement la démocratie comme le régime le plus naturel et le plus raisonnable.

La liberté de penser et de s'exprimer, est au cœur de l'argumentation de Spinoza. Il soutient qu'il est impossible et contreproductif pour l'Etat de tenter de contrôler les pensées des citoyens. Selon lui, la liberté d'expression, loin de menacer la stabilité politique, la renforce en permettant la découverte des erreurs et l'amélioration des lois.

Alors, pourquoi ce texte a-t-il été considéré comme scandaleux ?

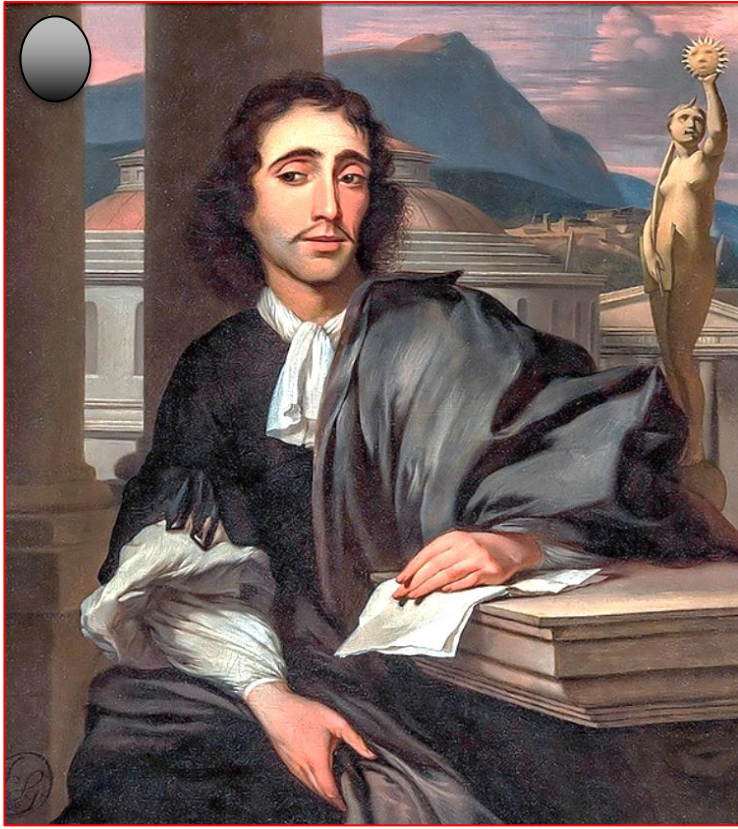
Parce que Spinoza ose mettre en doute l'origine divine de la Bible, réduisant les miracles à des phénomènes naturels incompris et les prophéties à des expressions de l'imagination humaine. En affirmant que la Bible n'est pas un traité de science ou de métaphysique, mais un guide moral. Il sape l'autorité des institutions religieuses qui prétendaient détenir le monopole de son interprétation.

En séparant radicalement la foi de la raison et en limitant l'emprise de la religion sur la politique, Spinoza pose les fondements intellectuels de la société laïque moderne. Sa défense de la démocratie et de la liberté d'expression comme condition nécessaire d'une société prospère et pacifique, résonne encore puissamment aujourd'hui.

Dans un monde où les tensions entre autorités religieuses et libertés civiles, persistent, où les intégrismes de tous bords menacent la libre pensée, la vision spinoziste d'une spiritualité compatible avec la raison critique et d'un Etat garantissant la liberté de conscience, apparaît, non seulement visionnaire, mais plus nécessaire que jamais.

En osant penser l'impensable à son époque, Spinoza nous invite encore à exercer notre raison sans entrave, à examiner les fondements de nos croyances et à construire une société où la diversité des opinions, n'est pas une menace mais une richesse.

Extrait de "Livres pour mieux vivre".



Baruch Spinoza (Amsterdam, 24 novembre 1632 – La Haye, 21 février 1677) était un philosophe néerlandais d'origine séfarade. Il est également connu sous les noms de *Baruj*, *Bento*, *Benito*, *Benedicto*, *Benedictus (de) Spinoza* ou *Espinosa*, selon les différentes traductions de son nom, fondées sur des hypothèses concernant ses origines. Il fut l'un des penseurs majeurs des Lumières, de la critique biblique moderne et du rationalisme du XVII^e siècle, notamment en ce qui concerne les conceptions modernes de l'être et de l'univers.

Héritier essentiel du *cartésianisme*, il est considéré comme l'un des trois grands rationalistes de la philosophie du XVII^e siècle, avec le Français **René Descartes** et l'Allemand **Gottfried Leibniz**, avec lequel il entretint également une brève correspondance. Il fut considéré comme « l'un des philosophes les plus importants – et certainement le plus radical – du début de l'époque moderne ». Inspiré par le *stoïcisme*, le *rationalisme juif*, les œuvres de **Machiavel**, **Hobbes**, **Descartes** et divers penseurs religieux hétérodoxes de son temps, **Spinoza** devint l'une des figures philosophiques majeures du Siècle d'or néerlandais.

Spinoza grandit au sein de la communauté juive portugaise d'Amsterdam. Membre actif de la synagogue, il développa des idées très controversées concernant l'authenticité de la Bible hébraïque et la nature du Dieu unique, et remit en question l'autorité rabbinique, tout en gardant ses idées secrètes jusqu'en 1655. Les autorités religieuses juives prononcèrent un *cherem* contre lui, entraînant son expulsion et son rejet par la société juive à l'âge de vingt-quatre ans (1656), au moment même où l'entreprise familiale faisait faillite. Il résida ensuite à La Haye, où il travailla comme polisseur de lentilles, collaborant avec Constantijn et Christiaan Huygens à la conception de lentilles pour microscopes et télescopes.

Spinoza acquit une renommée internationale et, avec la publication du ***Tractatus Theologico-Politicus*** en 1670, une notoriété considérable, amorçant une longue correspondance avec diverses personnalités, dont Henry Oldenburg, secrétaire de la Royal Society de Londres.

Spinoza ne publia que deux ouvrages de son vivant : les *Principes de la philosophie de Descartes* (initialement écrits pour un jeune homme qu'il prenait sous son aile de manière informelle, publiés en 1663) et le ***Tractatus Theologico-Politicus***, publié anonymement à Amsterdam, mais qui devint rapidement célèbre et valut à Spinoza de nombreuses critiques une fois son identité révélée.

Spinoza refusa toute sa vie récompenses et honneurs, y

compris des postes d'enseignement prestigieux. Il mourut à l'âge de 44 ans, en 1677, d'une maladie pulmonaire, probablement la tuberculose. Ses manuscrits furent mis à l'abri de son domicile afin d'éviter leur destruction, et un groupe de collaborateurs prépara son œuvre posthume en vue de sa publication en latin et en néerlandais. Cette œuvre posthume comprenait *l'Éthique à Nicomaque*, l'un des ouvrages les plus importants et influents de la philosophie occidentale, ainsi que le *Traité politique* inachevé, quelques écrits mineurs et une importante correspondance.

Comme le décrit Honderich, les idées de Spinoza étaient si largement connues que, dans ses œuvres posthumes, son nom n'apparaissait que sous les initiales B.D.S. Deux autres de ses ouvrages furent publiés ultérieurement. En juin 1678, un peu plus d'un an après la mort de Spinoza, les États de Hollande interdirent toutes ses œuvres car elles « contiennent de nombreuses propositions profanes, blasphématoires et athées ». L'interdiction incluait la possession, la lecture, la distribution, la copie et la reformulation des livres de Spinoza, et même la réélaboration de ses idées fondamentales. Peu de temps après (1679/1690), ses livres furent inclus dans l'Index des livres interdits de l'Église catholique.

Extrait de : “Livres pour vivre”

ADMINISTRASYON JENERAL DWÀN



Lancement du module ASYVAL par l'Administration Générale des Douanes...

Lalwa ak Leta Santral bay Administrasyon Jeneral Dwàn plen pouvwa poul goumen kont kontrebann sou fontyè, nan ewopò ak nan waf yo. Konsa ,ajan dwàn yo gen otorizasyon pou yo:

- arete moun ki ap fè kontrebann;
- arete chofè kap transpòte machandiz kontrebann ;
- sezi machin ki ap transpòte yo;
- sezi machandiz sa yo.

Ou menm ki gen gwo depo ak magazen ,se pou fakti ak papye dwàn ou toujou pare pou montre enspektè dwàn yo. Ladwàn pap jwe, paske san lajan ladwàn, Leta pap ka fonksyone ni bay popilasyon an sèvis

MALÈ AVÈTI PA TOUYE KOKOBE ! EDE LETA POU LETA KA EDE NOU!



CUBA: HOLGUIN, UNE VILLE PRODIGIEUSE

Par Eliviana Lamot Lara et Rafael Guilarte Matos



La ville de Holguín

Située dans la région orientale de Cuba, la magnifique province de Holguín se distingue notamment par son histoire, ses parcs et sa culture. Chaque année, des événements culturels y sont organisés, avec la participation d'artistes étrangers, nationaux et de divers pays. La Journée de la Culture, le Festival ibéro-américain de la Culture et les pèlerinages de mai constituent des événements incontournables et véhiculent un message d'amour et d'égalité entre les

cultures.

Les traditions ancestrales, mises en valeur par la participation active des Cubains aux activités programmées, témoignent de la vitalité culturelle de la région. Ce haut lieu culturel abrite des institutions emblématiques qui valorisent la musique traditionnelle cubaine, comme la *Casa de la Música* de Holguín, située à l'angle nord-est du parc central Calixto García, un lieu très prisé des touristes.

La *Casa de la Música* à Holguín reste ouverte jusqu'après minuit, et connaît sa plus forte affluence le week-end. Sa scène a accueilli l'*Orchestre Hermanos Avilés*, orchestre du centenaire de Cuba, ainsi que l'*Orchestre Hermanos Ajo*, réputé pour son jeu d'orgue ; un lieu idéal pour profiter d'une programmation musicale, culturelle et gastronomique en famille ou entre amis.

Également situé en face du *parc Calixto García*, le *Rincón del Guayabero*, avec son architecture Art déco, est un lieu emblématique où *Faustino Orama* continue de jouer de sa guitare tres à titre posthume.



La Maison de la Musique d'Holguín.

La *Casa de la Trova*, située en face du parc principal de la ville, rue Maceo, et également connue sous le nom d'*El Guayabero*, est un lieu où la guitare et le tres deviennent les compagnons de prédilection de la pensée cubaine. C'est un espace dédié à la danse, à la musique cubaine en direct et aux danses sociales traditionnelles.



Le groupe *Tumba Francesa de Bejuco*

Le groupe *Tumba Francesa de Bejuco* mérite une mention spéciale pour avoir été l'un des groupes qui, en tant que défenseurs du folklore et des traditions de cette zone, ont accompagné son fondateur lors de ses funérailles en mars 2007, alors que le processus d'inscription au patrimoine mondial était en cours.

La *Tumba Francesa de Bejuco* n'est pas restée indifférente, d'une manière ou d'une autre, aux institutions de Holguín. Les différents groupes qui s'y

sont produits et continuent de s'y produire y mettent en valeur le meilleur des percussions cubaines, puisant leurs racines dans les rythmes de la *tumba francesa*.

L'appartenance de la *Tumba Francesa de Bejuco* au Centre musical de Holguín lui a permis de se produire au parc Calixto García, véritable carrefour des institutions susmentionnées, et sa participation a été intégrée à sa programmation.

Autres rassemblements de Tumbas françaises dans la ville de Holguín :

Les pèlerinages de mai ont été l'occasion de réunir les pratiques issues de la Révolution haïtienne, lorsque les colons français fuyant le conflit se sont installés dans la région orientale de Cuba et ont amené avec eux des esclaves qui leur étaient restés fidèles. Ces pratiques perdurent encore aujourd'hui : la Tumba française de Pompadur à Guantánamo, la Caridad de Oriente à

Santiago de Cuba et celle de Bejuco à Holguín ont uni leurs danses, leurs chants et leurs tambours pour se souvenir que cette pratique ancestrale, qui dans les séchoirs à café constituait un cri de liberté et de fraternité, n'est pas oubliée et est aujourd'hui un joyau de la culture cubaine.

Article de : Eliviana Lamot Lara et Rafael Guilarte Matos

Reportage-photos de la maison de la Musique d'Holguín, Cuba



Eliviana Lamot Lara

Rafael Guilarte Matos



PROTOCOLE D'ENTENTE DE LA JEUNESSE HAÏTIENNE (PEJH)

Déclaration : Appel Pressant au Dialogue National

Le Protocole d'Entente de la Jeunesse Haïtienne (**PEJH**) élève aujourd'hui la voix avec fermeté face à l'effondrement progressif de l'État, à l'insécurité généralisée et à la paralysie institutionnelle qui étouffent la Nation. Haïti ne peut plus continuer dans l'improvisation, l'indécision et le silence politique.

Nous adressons un appel direct et sans détour au **Premier Ministre, Monsieur Alix Didier Fils-Aimé**, l'histoire vous place devant une responsabilité décisive. Vous ne pouvez rester spectateur d'une Nation qui se fragmente. Le moment exige du leadership, du courage politique et des actes forts, hauteur d'esprit, sens de responsabilité et dépassement des intérêts partisans.

Le **PEJH** estime que vous devez ériger immédiatement un **Dialogue National Inclusif** comme priorité. Non pas pour un simple exercice de façade, mais pour un véritable espace de refondation politique où chaque secteur du pays aura voix au chapitre. Le pays brûle pendant que les institutions s'affaiblissent. La jeunesse souffre. Les familles vivent dans la peur. La confiance publique est brisée. Face à cette réalité, l'inaction n'est plus une option, elle devient une faute historique.

Nous demandons au Premier Ministre de rassembler, autour d'une même table, les Forces politiques, les Organisations de la société civile, les Secteurs religieux, les Acteurs économiques, les Représentants communautaires et la Jeunesse organisée. Ce dialogue doit se faire autour d'un objectif non négociable : **Conduire Haïti vers le retour effectif à l'ordre démocratique et constitutionnel le 7 Février 2027.**

Cela implique :

- Un cadre clair de la Transition ;
- Instaurer un gouvernement formé de technocrates non impliqués directement aux Partis politiques ;
- Rétablir la stabilité institutionnelle ;
- Rétablir la sécurité sur tout le territoire national ;
- La Réforme Constitutionnelle ;
- L'Organisation des élections crédibles, libres et inclusives.

Monsieur le Premier Ministre, prenez l'initiative. Ouvrez la voie, convoquez la Nation. La Jeunesse haïtienne ne sera ni silencieuse ni passive. Elle exige une direction claire, un cap démocratique et une sortie réelle de la crise. L'heure n'est plus aux accords politiques, ni à la séparation institutionnelle, ni au « Separe Gato », ni à un Super Premier Ministre, ni aux intérêts de clans politiques, l'heure exige un **Accord National** impliquant une alternative où la Technique sera prônée sur la Politique. C'est la technique qui doit apporter les solutions à la politique et non l'inverse.

Le **PEJH** se tient prêt à participer activement à toute démarche sincère visant la paix, la stabilité et la reconstruction démocratique du pays. Le **PEJH** rappelle que gouverner en période de crise, ce n'est pas gérer le quotidien, c'est ouvrir un chemin historique. Le peuple haïtien attend un signal fort, un geste d'unité, une initiative qui dépasse les calculs politiques.

**Pour l'Unité nationale ! Pour la Dignité
du peuple haïtien ! Pour la Démocratie !**

Signatures:

Paul Kenel LAROCHEL
Coordonnateur National

Kerny Dominique FORTIN
Coordonnateur Départemental du Nord-Ouest

Fedenerly REGISTE
Coordonnateur Départemental du Nord

Daniel GERMAIN
Coordonnateur Adjoint du Nord

Fabien VINCENT
Coordonnateur Départemental du Nord-Est

Lemoine JOSEPH
Coordonnateur Haut-Artibonite

Geovany Gaïno DEROSEMA
Coordonnateur Bas-Artibonite

Saül SIMEON
Coordonnateur Départemental du Centre

Lambroche LUNDI
Coordonnateur Départemental de la Grand'Anse

Jean Wesnel MERASSAINT
Cordonnateur Adjoint de la Grand'Anse

Vilfrance SEÏDE
Coordonnateur Départemental du Sud

Edouarzy BARTHELEMY
Coordonnateur Départemental des Nippes

Ralph Ronal dihno MOÏSE
Coordonnateur Départemental du Sud-Est

Comité de PEJH à L'UPNOPP
Rodley VASSOR
Benel Dinio B. BLANC
Elie LAGENE

Comité de PEJH à l'UPNCH
Farius AUDATE
Davidson PIERRE
Lintz LOUIS

Comité de PEJH à l'UPNEF
Wilky PAUL
Jean Michel CAMBRONNE
Marisquen JOSEP

Comité de PEJH à l'UPAG
Gaëtan LEGROS
Rolin Junior DAROTE
Caleb JEAN FRANÇOIS

Comité de PEJH à l'UPBAS
Osken LOUIS
Gorson REGILUS
Dacheline LUSIER

Comité de PEJH à l'UPC
Tchaicosky-Berdg OXONNE
Woubens POLYCAPE
Wadkenson PIERRE-LOUIS

Comité de PEJH à l'UPGA
Frantz MARSAILLE
Ernz FRANÇOIS
Luckendo FINE

Comité de PEJH à l'UPSAC
Jean Pascale DÉLICE
Rodchil TOUSSAINT
Jean Marie FRANCKY

Comité de PEJH à l'UPSEJ
Rikenson SAINT JUSTE
Marking PIERRE
Jean Christian BARJON

Comité de PEJH à l'UPNIP
Jacky CHARLES
Daniel SAINNATUS
Jhonson LOUIS



Par Jean Manfred Siméon

**Jacques Sauveur Jean sur scène à Ti Kanal Parc.**

Au cours d'une rare prestation à l'occasion de la Saint-Valentin 2026, l'ex-Sénateur et charismatique chanteur à succès (Lanmou Doudou) Jacques Sauveur Jean a offert à "Ti Kanal Parc" un spectacle qui a enflammé les fans venus vivre un moment inoubliable avec leur artiste de cœur. Cette prestation s'inscrivait dans une atmosphère romantique, chaleureuse et émotionnellement intense, fidèle à la tradition de la musique haïtienne d'inspiration compas et ballade.

Jacques Sauveur Jean est reconnu pour sa voix expressive et son interprétation sincère. Lors de l'événement de la Saint-Valentin, sa présence sur scène était devenue l'élément central : une posture proche du public, créant une connexion directe avec les fans présents.

Son langage corporel (regards appuyés, sourire chaleureux) renforçait le message véhiculé par ses chansons. L'interaction avec le public (dédiant certaines chansons aux amoureux) était parfaite.

Pour la circonstance, le répertoire privilégiait principalement : des chansons d'amour aux paroles profondes et poétiques, un compa direct bien rythmé favorisant les danses en couple, des textes évoquant la fidélité, la passion et l'engagement. "Ti Kanal Parc" ce

soir-là était le rendez-vous des amoureux à ne pas manquer.

L'un des points forts de cette soirée réussie réside dans la maîtrise des nuances vocales (montées en intensité, passages doux), l'émotion transmise à travers le timbre et la diction en créole ou en français, la capacité à adapter la performance au contexte.

Participation active du public (chants en chœur, danses décomplexées), moments de complicité où le chanteur invite les fans à célébrer leur amour. Une prestation de Jackito qui ne s'est pas limitée à un simple divertissement : elle était devenue un espace de célébration de l'amour, un renforcement des liens affectifs entre partenaires, entre le public et l'artiste, valorisant ainsi la culture musicale haïtienne dans un cadre festif et romantique.

Avec ce concert teinté de romantisme et d'énergies festives, Jacques Sauveur Jean a confirmé encore une fois sa place de figure majeure de la musique haïtienne et son pouvoir à toucher le public dans les grandes occasions.

Jean Manfred SIMÉON*Licencié en Droit*
www.magazinehaitiespoir.site Facebook : Magazine Haïti-Espoir

Phone: +509 34751155/56220262 /3639 5588

SERVICE MARITIME DE NAVIGATION D'HAÏTI SEMANAH



Le SEMANAH a une mission de régulation et de contrôle des eaux maritimes haïtiennes, qu'il soit côtier, régional ou international. Il agit suivant les directives de son Conseil d'Administration composé du :

- Ministre des Travaux Publics, Transports et Communications, Président*
- Ministre de l'Économie et des Finances, Membre*
- Ministre des Affaires Étrangères et des Cultes, Membre*
- Ministre de l'Intérieur et des Collectivités Territoriales, Membre*
- Ministre du Commerce et de l'Industrie, Membre*
- Directeur Général de l'Institution, Secrétaire du Conseil*



Au milieu, le Directeur Général Eric Prévost Junior

Le SEMANAH joue donc un rôle important en aidant l'État à cerner dans son ensemble les multiples problèmes liés au domaine maritime.

Dans un milieu en perpétuelle mutation et à côté de l'intensification des exigences, le SEMANAH joue un rôle de premier ordre dans la sécurité, la sûreté du transport maritime et la protection de l'environnement marin. Cette mission s'exerce dans les limites de sa juridiction à travers sa structure fonctionnelle.

De plus, par son implantation territoriale, le SEMANAH offre un service public de proximité aux usagers de la mer.



Radio Marconi FM est bloquée dans sa procédure d'autorisation auprès de la CONATEL

Inquiétudes quant à un média plus proche des citoyens et au service de la population



Radio Marconi rencontre une difficulté majeure dans l'obtention de son autorisation légale auprès de la CONATEL. Malgré tous les documents et procédures déjà remplis conformément aux instructions de la radio, le dossier semble au point mort, et les raisons de ce retard restent inconnues. Cette situation soulève de nombreuses questions au sein de la communauté, d'autant plus qu'aucune explication claire n'est fournie.

Radio Marconi est une station qui se concentre principalement sur des programmes de santé, d'éducation, d'environnement et d'agriculture, se tenant à

l'écart des questions politiques. Sa mission est d'informer et de former la population.

Nombreux sont ceux qui reconnaissent l'importance de la radio pour sensibiliser et éduquer les citoyens. Dans un pays où l'accès à une information de qualité est essentiel au développement, il est important que les procédures administratives soient menées avec plus de transparence.

En cas de problème technique ou administratif, une explication officielle serait souhaitable afin de clarifier la situation. La communauté attend des éclaircissements sur ce dossier.

Radio "Marconi FM" bloqué dans sa procédure d'autorisation auprès de la CONATEL

Enkyetid pou yon medya ki plis sanble kominote k ap sèvi popilasyon an!

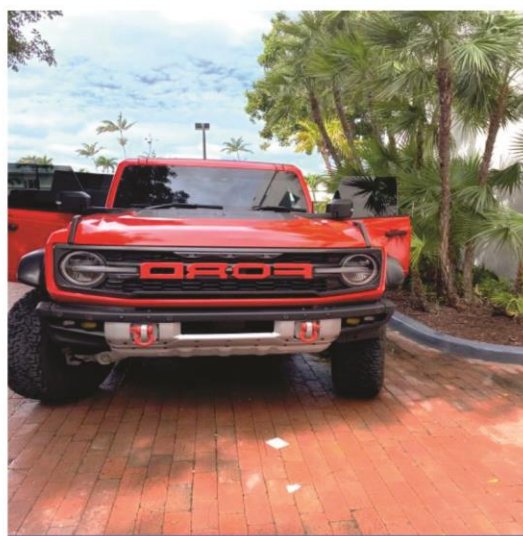
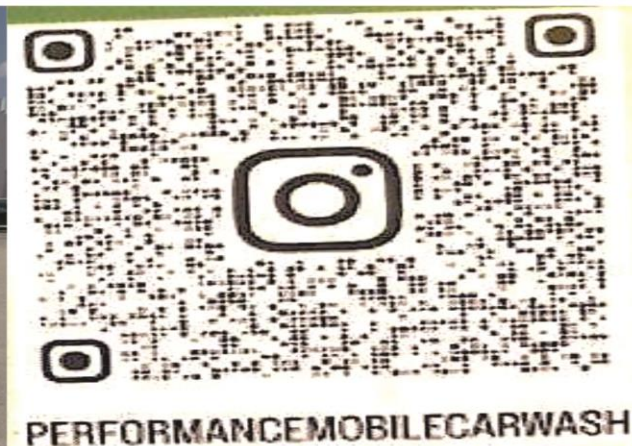
Radio Marconi FM ap fè fas ak yon gwo difikilte nan pwosesis pou jwenn otorizasyon legal li bò kote CONATEL. Malgre tout dokiman ak demach ki ta deja fèt selon direksyon radyo a, dosye a sanble pa rive avanse, alòske yo pa konn sak koz lantè sa a. Sitiyasyon sa a mete anpil kesyon nan tèt manm kominote a, sitou paske pa gen eksplikasyon klè ki bay sou reta a.

Radio Marconi FM se yon estasyon ki chita sitou sou pwogram sante, edikasyon, anviwònman ak agrikilti epi ki rete lwen zafè politik. Misyon li se sèvi

popilasyon an atravè enfòmasyon ak fòmasyon. Plizyè moun rekonèt enpòtans radyo a nan **sansibilizasyon** ak **edikasyon** sitwayen yo.

Nan yon peyi kote aksè ak bon jan enfòmasyon esansyèl pou devlopman, li enpòtan pou pwosesis administratif yo fèt ak plis transparans. Si gen yon pwoblèm teknik oswa administratif, li ta bon pou **CONATEL** bay yon eksplikasyon ofisyèl klè sou sitiyasyon an. Kominote a ap tann limyè sou dosye sa a.

PERFORMANCE MOBILE CARWASH



- Buff Hand
- Spray Wax
- Shampoo Shine
- Bright and Full Detail



- We take pride in making your vehicle!
- Better Service and better Price!
- After 5 washes get one free.

PERFORMANCE CARWASH

Address:

Dade County and Broward County, Miami, Florida, USA.

Phone: 786-226-5619

We take Zelle, Cash App, Venmo, Apple Wallet.

By appointment only.



Jean Volcy, owner, car detail

IL Y A 10 ANS, JOCELERME PRIVERT SAUVA LA RÉPUBLIQUE !



M. Jocelerme Privert, après son intronisation le 14 Février 2016

L'homme avait rempli cette mission quasi-impossible avec dextérité et efficacité. La bombe socio-politique avait été désamorcée. Les élections avaient connu une fin assez heureuse. Et le pays était redevenu pour un temps à la normale. On dirait que **Privert** détient une baguette magique dont il n'a pas encore partagé le secret au reste de la Nation, car depuis lors, aucune élection n'a été organisée dans le pays. Pour bien comprendre l'exploit réalisé, il faut revenir sur les grandes difficultés et les sanglantes controverses qui avaient marqué les élections antérieures.

La crise électorale de 2010-2011 :

Les élections de 2010-2011 s'étaient avérées vraiment problématiques, à plusieurs égards. D'abord, il y avait une nuée de candidats et de partis politiques dans la course, soit 1,558 candidats (1,529 hommes et 129

Le 14 Février 2026, alors que la population haïtienne célébrait tant bien que mal la Saint-Valentin, on semblait oublier quelque chose d'assez important et significatif: il y a exactement 10 ans le Président du Sénat de la République et de l'Assemblée Nationale, **M. Jocelerme PRIVERT** a été élu, au second degré, Président provisoire de la République d'Haïti pour finaliser les élections générales de 2015 (présidentielle, législatives, municipales et locales).

femmes) sous la bannière de 128 formations politiques, et quelques candidatures indépendantes. De plus, ces joutes électorales étaient comme une foire d'empoigne : les esprits étaient chauffés à blanc. L'opposition politique voulait reprendre ce que René Préval leur avait ravi, au forceps, dès le premier tour du scrutin le 7 Février 2005. En effet, en 2010 le processus électoral de 2010-2011 était comme bloqué :

Au milieu de la journée électorale du 28 Novembre 2010, les douze candidats majeurs en appelèrent en vain à l'annulation du scrutin, en raison de fraudes massives présumées en faveur du candidat "officiel" Jude Célestin, INITE, dauphin du Président sortant René Préval ;

Puis, il y eut une controverse autour des résultats de la présidentielle rafistolée: les deux heureux gagnants, Myrlande Manigat (1ère) et Jude Célestin (2ème) devaient s'affronter au second tour.

Mais, les partisans Michel Martelly, revendiquant la deuxième place, mirent le pays sens dessus dessous, plus particulièrement dans la ville des Cayes où les bureaux publics furent incendiés. Il avait fallu une intervention de la communauté internationale pour calmer la situation, en plaçant Martelly au second tour.

Jude Célestin était sorti de la course avec le sentiment d'avoir été ravi, non seulement de sa victoire dès le premier tout avec 54% des voix, déjà annoncée par RFI, mais encore de la deuxième place...



De la gauche vers la droite : Michel Martelly, Myrlande Manigat et Jude Célestin.



Les élections de 2015 furent encore plus difficiles, car elles se tinrent sur fond d'une crise politique soulevée par la dilapidation des Fonds Pétro Caribe, que révélait une enquête menée par une commission anti-corruption du Sénat de la République. Les manifestations de rue appelant à la démission du Président Joseph Martelly pour corruption et à l'annulation des élections pour fraudes, devinrent si explosives à la veille du 14 Février 2016, que le pays retint son souffle. Martelly n'avait pas quitté le pouvoir le 7 Février 2016, comme il aurait dû le faire, au motif qu'il n'avait été investi dans ses fonctions présidentielles que le 14 Mai 2011, en raison des retards pris dans le traitement des contestations des résultats du scrutin.

Les violentes manifestations politiques de 2015

Pour désamorcer la bombe, après des arrangements discrets, dit-on, dans la nuit du 13 au 14 Février 2016, l'Assemblée Nationale s'est réunie pour recevoir la démission ou l'acceptation de la fin du mandat du Président Martelly, et procéder à son remplacement suivant les prescrits constitutionnels. Dans cette élection au second degré, le Président du Sénat et de l'Assemblée

Nationale **Jocelerme Privert**, remporta la victoire sur l'ancien Président du Sénat et de l'Assemblée Nationale, son co-régionnaire des Nippes, M. **Edgard Leblanc Fils**. Le "petit paysan des Nippes" devint ainsi, le 57ème Président de la République d'Haïti. On ne peut jamais rien contre le destin d'un homme...

Privert avait hérité d'une patate chaude :



Les manifestations quotidiennes de fin 2015 et Janvier 2016

En parvenant à la Première Magistrature de l'Etat le 7 Février 2016, Privert avait hérité d'une patate chaude. Des forces politiques soutenues par une branche de l'International, réclamaient la tenue du second tour d'un scrutin dont les résultats du premier tour, avaient été amplement contestés. Voici ces résultats :

Jovenel Moïse, PHTK, 32.81% ; **Jude Célestin**, LAPEH, 25.27% ; **Moïse Jean Charles**, PPPD, 14.27%, et **Maryse Narcisse**, Fanmi Lavalas, 7.05%. Même Jude Célestin contesta ces résultats et ne voulut point aller au second tour avec Jovenel Moïse.

(Suite page suivante)

Face à ce blocage, le Président Jocelerme Privert fit preuve de courage, écouta la voix de la sagesse et décida d’opérer une deuxième vérification des résultats du scrutin. Ce qui aboutit au même constat d’irrégularités du processus, établi par la première Commission de vérification mise en place par Martelly : **92 %** des procès-verbaux étaient entachés d’une certaine irrégularité. A la différence de la première, la deuxième Commission recommanda l’annulation totale du scrutin,

Rien de pareil, 10 ans après :

Pendant la décennie suivante (2016-2026), ni le Président **Jovenel Moïse** (2017-2021), ni le Premier Ministre-Président **Ariel Henri** (2021-2024), ni le **Conseil Présidentiel de Transition** (2024-2026), n’ont réalisé aucune élection, pour remplacer la direction politique de l’Etat haïtien. Ce qui a entraîné ce problématique vide au niveau de la Présidence, des Collectivités territoriales, du Parlement et du Pouvoir Judicaire –les Juges de la Cour de Cassation étant nommés par le Chef de l’Etat sur proposition du Sénat de la République. Et pour combler ce vide, tout une série macabre de conciliabules, dialogues, assises, suivis aux dialogues, pactes de gouvernabilité, manigances, intrigues, coups bas, coups d’Etat, assassinats, émergence de groupes terroristes, ont été concoctés qui n’en finissent pas d’endeuiller la Nation haïtienne depuis

‘au moins de la Présidentielle’’. Une partie de l’International s’y opposa et décida de ne pas financer la reprise de la présidentielle. Alors, le Président Privert la réalisa avec des fonds tirés du Trésor Public. Il se dit qu’on l’a fait payer pour cela. Mais en fait, ce fut une décision sage que l’International avait approuvée par la suite, en revenant sur sa décision de ne plus participer au processus électoral.

10 ans. Toutes les convoitises sont permises et les appétits s’avèrent débridés !

L’ingratitude est une vertu en Haïti. Une fois installé au fauteuil présidentiel, l’une des premières mesures prises par **Jovenel Moïse**, somme toute de regrettée mémoire, fut d’enlever à Privert la sécurité rapprochée dont il avait droit pendant 5 ans, en tant qu’ancien Chef d’Etat !

Le 14 Février 2016, certains disent que ‘toute la nation haïtienne doit une fière chandelle à cet homme d’Etat ayant dépassé tout clivage politique, confessionnel et social pour stabiliser Haïti’ en 2016. On ne le sait pas trop, mais le 14 Février 2016, peut désormais être considéré comme une date mémorable dans notre histoire contemporaine!

Haïti-Transformé

HAITI-ESPOIR :

IDENTIFIER LES PROBLÈMES ;

DÉTERMINER LEURS CONSÉQUENCES ;

RECHERCHER LEURS CAUSES ;

SENSIBILISER LES GENS ;

ET LES MOBILISER AUTOUR DES SOLUTIONS !

GÉNÉRIQUE

Directeur Général

Me. Jean Hénoc Faroul

Rédacteur en Chef

Me. Jean Hénoc Faroul

Secrétaire de Rédaction

Me. Jean Hénoc Faroul

Rédaction

Mutchi Obas

Alex Calas

Ing. Moïse Charles

Ing. Yves Junior Vancol

Me. Manfred Siméon

Me. Jean Hénoc Faroul

Bernadel Joseph

Jean Gustave Molin

Promotion

Alex Calas

Reporter

Thomas Goldy

Responsables de Publicité

Jean Robert Lhérisson

Eder Rosier

Marketing et distribution

Jean Eudes Pierre Jean

Art graphique

Alexis Jean Billy.

Magazine HAITI-ESPOIR # 25, Vol 2

31

du 22 au 28 Février 2026

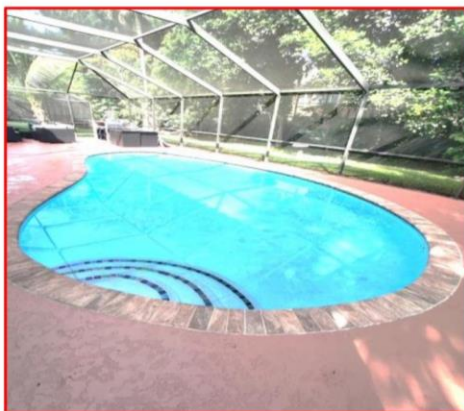
Meet Smyrne Mathis Real Estate:

Your Trusted Real Estate Partner in South Florida

Buying or selling a home is more than a transaction — it's a life-changing experience. That's why I, Smyrne Mathis, have dedicated my career to making the process smooth, transparent, and rewarding for every client I serve. Since earning my real estate license in 2014, I've helped countless families find their dream homes and build wealth through real estate. My approach is simple: build trust, deliver results, and treat every client like family.



Whether you're a first-time buyer, looking for a beachfront condo, a family home, or an investment property, I bring strong negotiation skills, local expertise, and a trusted network of



lenders, inspectors, and title professionals to make sure every step feels easy and stress-free.

For my international and foreign buyers — if you're dreaming of owning a home or investing in the United States, I'm

the girl for you! From understanding the U.S. real estate process to connecting you with the right financing and legal resources, I specialize in helping buyers from abroad make confident, successful purchases here in South Florida.

I believe every client deserves honesty, communication, and a true partner — not just an agent. My motto says it best:

"I'm not just your real estate agent; I'm your real estate partner. I'll always be on your side."

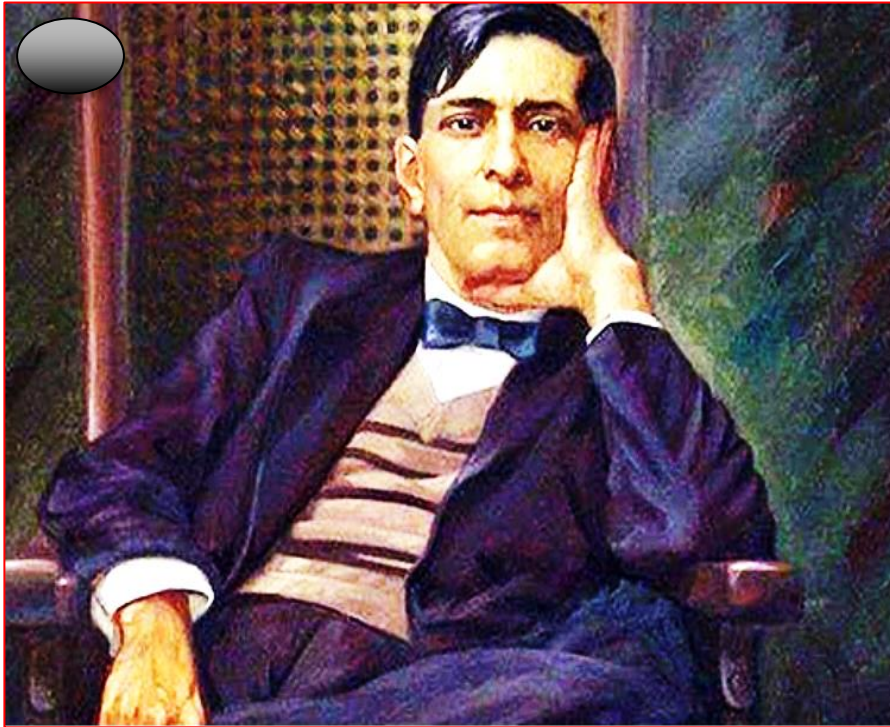
If you're ready to buy, sell, or invest — locally or from overseas — let's connect and make it happen!

Let's talk today!

Transparency. Trust. Results.

Smyrnemathis320@gmail.com





Jose Carlos Mariategui

C'est un effort théorique sérieux pour penser l'émancipation sociale à partir des conditions historiques concrètes de l'Amérique Latine, particulièrement à partir du monde andin. Mariategui ne part pas d'abstractions universelles ; il part d'un constat historique : l'Amérique Latine n'a pas suivi le même parcours que l'Europe, et de ce fait, ne peut pas s'expliquer ni se transformer avec les mêmes schèmes.

Pour ce comprendre, il est nécessaire de placer Mariategui dans son contexte. Il écrit dans les premières décennies du 20ème siècle dans un Pérou marqué par une économie semi-féodale, une structure agraire dominante, une population indigène majoritaire et

C'est ici qu'apparaît un des noyaux conceptuels de sa pensée : le problème de l'amérindien est, avant tout, un problème économique et social, pas moral ou culturel. Mariategui rejette l'idée que la situation des indigènes s'explique par l'ignorance, l'infériorité ou des coutumes retardées. Pour lui, la racine du problème se trouve dans la structure de la propriété de la terre. Le latifundium, hérité de l'ordre colonial, n'est pas seulement une forme de propriété, mais une relation sociale. Il concentre la terre en peu de mains et il a subordonné des communautés entières à des régimes d'exploitation. L'indigène n'est pas pauvre parce qu'il est indigène ; il est un indigène appauvri par un système économique qui l'a dépouillé de ses moyens de subsistance.

La communauté indigène n'est pas un résidu du passé, mais une base possible pour une organisation socialiste future.

C'est quoi le socialisme indo-américain ?

Posons le problème dès le départ, sans détours. Est-il possible de penser le socialisme en dehors des moules européennes qui l'ont vu naître ? Une théorie surgie dans des contextes industriels, urbains et capitalistes avancées, peut-elle expliquer les réalités marquées par des communautés de propriétaires fonciers, des héritages coloniaux, des structures raciales et des économies dépendantes ?

Jose Carlos Mariategui répond par l'affirmative, mais selon une condition décisive : ne pas copier, ne pas décalquer, mais de créer. Ce qu'on appelle socialisme indo américain n'est pas une adaptation superficielle du marxisme, ni une traduction culturelle.

exclue, et une bourgeoisie faible, dépendante et allié du capital étranger. Il ne s'agit pas d'une société industrielle moderne, mais d'une formation sociale hétérogène, traversée par des couches historiques superposées. De ce point de vue, Mariategui formule une critique directe de deux positions dominantes de son époque.

D'une part, du positivisme libéral, qui voyait dans le retard latino-américain un problème de manque de progrès technique ou éducatif. De l'autre, du marxisme dogmatique, qui prétendait appliquer mécaniquement les étapes historiques – féodalisme, capitalisme, socialisme - à des réalités qui n'entrent pas dans ce schéma.



La réalité économique et sociale de l'Amérindien.

Mariategui observe que, avant la conquête, il existait des formes collectives de travail et de propriété – comme le “ayllu” – qui ne répond pas à la logique individualiste du capitalisme. Il n’idéalisait pas ce passé ni ne le présente comme parfait, mais il y reconnaît une expérience historique d’organisation collective. Mariategui ne propose pas de retourner au passé ni de restaurer l’empire inca. Sa thèse n’est pas archéologique ni romantique. Ce qu’il soutient, c’est que ces formes communautaires peuvent s’articuler avec un projet socialiste moderne, intégrant la technique, l’industrie et la planification, sans détruire les liens sociaux existants.

Ce point de vue peut être mal interprété. Il ne s’agit pas d’affirmer que le socialisme soit “naturel” en Amérique Latine, ni que les communautés indigènes soient déjà socialistes. Il s’agit de reconnaître que l’histoire latino-américaine offre des conditions distinctes de celles européennes, et qu’un projet émancipateur doit partir d’elles.

Autre aspect fondamental du socialisme indo-américain dans son rejet de l’économisme pur. Bien que Mariategui parte de l’analyse économique, il ne réduit pas la réalité à elle. Il insiste sur la dimension culturelle, symbolique et spirituelle des peuples. La



La classe ouvrière en Occident

D’autres avancent qu’il sous-estime les tensions internes de ces communautés ou les transformations introduites par le capitalisme. Egalement, on lui demande si son projet est viable dans les économies globalisées et urbanisées. Ces objections sont pertinentes et n’annulent pas son apport. Mais plutôt, elles montrent que sa pensée n’est pas un système fermé, mais une proposition ouverte, située historiquement, qui exige une actualisation critique. Sa valeur n’est pas dans l’offre de recettes, mais de monter une méthode : partir de la réalité concrète, analyser ses structures, et penser la transformation sans décalquer.

Le socialisme indo-américain, entendu avec rigueur,

révolution n’est pas seulement un changement de propriété des moyens de production ; elle est aussi une transformation des valeurs, des imaginaires et des formes de vie. Dans ce sens, il accorde une place pertinente au mythe. Pas dans un sens irrationnel, mais comme force mobilisatrice.

Pour Mariategui, toute grande transformation historique nécessite un horizon symbolique qui mobilise les volontés. Le socialisme, entendu uniquement comme un programme technique, manque de force historique. Il a besoin de se convertir en une croyance collective, une conviction vécue. Cette emphase le distancie du libéralisme ainsi que de certains marxismes orthodoxes. Le libéralisme repose sur le progrès graduel ; le marxisme dogmatique repose sur les lois historiques inévitables. Mariategui par contre, souligne le rôle de la volonté, la lutte et la conscience. Or, le socialisme indo-américain n’est pas un projet nationaliste fermé. Mariategui ne propose pas d’isoler l’Amérique Latine du monde ni de repousser les idées européennes en raison de leur origine. De fait, il est un lecteur attentif de Marx, Sorel, Lénine et d’autres penseurs. Ce qu’il rejette, c’est l’importation acritique de modèles.

L’universalité, pour lui, ne s’obtient pas par la copie, mais par la création à partir du concret. Un exemple peut clarifier cela. Appliquer mécaniquement le modèle de révolution prolétaire industrielle à une société majoritairement paysanne, conduit à des erreurs stratégiques. Ignorer le paysan indigène comme sujet historique, c’est méconnaître la réalité sociale. Le socialisme indo américain élargit le sujet révolutionnaire, intégrant le paysan, la communauté, l’indigène, non comme une masse retardée, mais comme un acteur central.

Les critiques contre Mariategui sont mineures. Certains l’accusent d’idéaliser les communautés indigènes.

n’est pas une doctrine identitaire ni un rejet de la modernité. C’est une critique de la dépendance, de l’inégalité structurelle et de la reproduction de modèles étrangers. C’est une tentative pour penser l’émancipation à partir de l’histoire réelle de l’Amérique Latine.

Comprendre Mariategui implique d’assumer que pas toutes les universalités ne sont abstraites, et que toute théorie ne sert à tous les contextes. Penser à partir de l’Amérique Latine, n’est pas de s’enfermer, c’est de prendre au sérieux son histoire, ses conflits et ses possibilités.

Extrait de “Don Filosofo”

NB. Traduit de l’espagnol par Jean Hénoc Faroul

LA SEULE PRIORITÉ DE DIDIER FILS- AIMÉ: LA SÉCURITÉ!

Le Président du Conseil des Ministres Alix Didier Fils-Aimé et l'Ambassadeur du Canada en Haïti, André-François Giroux.

Le Président du Conseil des Ministres, Alix Didier Fils-Aimé, a déclaré le Lundi 16 Février 2026 que sa seule priorité est de rétablir la sécurité en Haïti. << *Je le répète, ce gouvernement que je dirige, a une seule priorité ; c'est de rétablir la sécurité dans le pays pour que chaque Haïtien sans distinction – dans tous les départements du pays, soit l'Ouest, soit l'Artibonite, soit le Plateau Central - puisse vaquer à ses occupations. Nous continuerons (de marcher) avec nos partenaires du Canada, de l'Union Européenne et des USA, pour renforcer la capacité de la police. La lutte, c'est une lutte pour la sécurité, et nous la réussissons... Nous continuerons de renforcer la capacité de la police, d'accompagner la police et de réfléchir pour elle... La sécurité n'est pas seulement l'affaire du Gouvernement. Chacun a son petit rôle à jouer : quand vous voyez un bandit s'introduire dans une zone ; appelez la police, car la sécurité est un droit collectif, et un droit collectif*

requiert la participation de tous >>, a dit Fils-Aimé qui a adressé ses remerciements au Gouvernement et au peuple Canadiens ; a l'UNOPS qui a fait l'acquisition des matériels, et aux policiers pour leurs sacrifices quotidiens.

Le Président du Conseil des Ministres a fait ces déclarations lors de la remise d'un lot de 10 véhicules blindés, don du Gouvernement Canadien à la police nationale d'Haïti (PNH), dans le cadre de la lutte contre l'insécurité. La cérémonie de remise de ces matériels, s'est déroulée à la Direction Générale de la PNH, sise à Clercine, Tabarre, en présence de M. Didier Fils-Aimé, l'Ambassadeur du Canada en Haïti, M. André-François Giroux, le Directeur Général a-i de la PNH, M. Vladimir Paraison, des membres du haut état-major de la PNH, et des représentants du Bureau des Nations-Unies pour les Services d'Appui aux Projets (UNOPS).



Alix Didier Fils-Aimé, Chef suprême des Forces Armées d'Haïti (FAd'H) et Président du Conseil Supérieur de la PNH, inspectant les nouveaux matériels.

Selon les informations recueillies de l'institution policière, ces véhicules blindés seront utilisés par la PNH au renforcement de ses capacités opérationnelles dans la lutte contre les bandes armées qui sèment la pagaille dans le pays, particulièrement dans la région métropolitaine.

Le renforcement de la capacité opérationnelle de la police et de l'armée :

Le constat est fait : les capacités opérationnelles de nos forces publiques ont été renforcées après l'entrée en fonction du Président du Conseil des Ministres Alix Didier Fils-Aimé qui est tout à la fois Chef suprême des Forces Armées d'Haïti (FAd'H) et Président du Conseil Supérieur de la Police Nationale (CSPN). La semaine précédente, la Corée du Sud avait fait don au pays de 3 chars d'assaut légers à chenille, en vue de faciliter les pénétrations de la police dans les zones à risques tenues par les groupes armés.

Par ailleurs, le 18 Février 2026, la PNH a lancé son premier cours de formation tactique, une initiative de l'OEA financée par le Canada. De plus, le même jour 17 véhicules blindés en provenance des USA et du Canada ont été remis à l'armée haïtienne dans le cadre de la lutte contre l'insécurité.



Les véhicules blindés remis aux FAd'H.

Actuellement, les forces publiques du pays – la police, l'embryon d'armée, la BSAP, le task force - soutenues par la Force de Répression des Gangs (FRG) et les mercenaires de Vectus Global - ont assez de matériels pour rouvrir les routes nationales à la circulation normale des gens et des marchandises. Enfin, une promotion de 877 policiers issue du *Programme P-400* financé par le Gouvernement des USA, est sortie récemment de l'académie de police. Ces nouveaux policiers devraient être déployés sur le terrain dans l'objectif de renforcer la lutte contre les bandes armées.



Une vue des matériels livrés à la PNH.

Un certain scepticisme :

Pourtant, des gens proches de l'ex-Conseil Présidentiel de Transition (CPT) manifestent leur scepticisme concernant la lutte contre l'insécurité que mènerait le Gouvernement. Ils se demandent pourquoi, ce n'est qu'à l'approche de la fin de mandat du CPT, que le Conseil Supérieur de la Police Nationale (CSPN) placé sous le leadership du Premier Ministre Fils-Aimé, a déclenché des actions musclées contre les bandits de certains quartiers de la capitale? Pour eux, le CPT une fois parti, il y aura une baisse dans cette lutte contre les poches de gangs à travers le pays.

Alors, que selon toute apparence le Premier Ministre/Président du Conseil des Ministres, Didier Fils-Aimé, fait montre d'une certaine détermination à ce

sujet. Il sait bien qu'on le jugera sur ses résultats dans la lutte contre l'insécurité. En fait, la circulation et les activités du commerce informel ont repris timidement sur la route de Nazon, la route et au carrefour de l'Aéroport ; ce qui a permis de constater les dévastations inouïes de la guerre de la terre brûlée, menée par les groupes armés à la capitale.

Qui a tort ? Qui a raison ? On ne le sait. En tout cas, maintenant que les forces de sécurité ont été renforcées, tant en matériels qu'en personnel, il sera plus facile pour la population d'en juger au cours de ce mois de Février 2026 !

Haïti-Espoir

Nous partageons le magazine online et des fois en dur gratuitement à un large public qui a fini par nous adopter. Chaque semaine notre lectorat attend impatiemment la dernière parution de **"HAÏTI-ESPOIR"** qui informe et éduque. Et nous prenons bien soin de ne pas leur fausser compagnie, peu importe les difficultés.

Si vous aimez notre travail ; encouragez-nous ! Votre aide nous permettra de faire encore plus : mieux vous informer, mieux vous aider à comprendre les dessous des événements qui affectent votre vie quotidienne. Ceci est assez important ! << *Felix, qui potuit rerum cognoscere causas !*>> << *Heureux, celui qui a pu pénétrer la raison des choses.*>>, dit la langue de Virgile.

Compte en Gourde de "HAÏTI-ESPOIR" : 4260-000410.

Compte en USD de "HAÏTI-ESPOIR" : 4261-000169.

Banque Nationale de Crédit ou BNC.

Merci !

L'histoire de la migration haïtienne et l'échec de l'Office National de la Migration

Par Moïse Charles



La migration haïtienne est un phénomène historique et multidimensionnel qui s'inscrit dans la trajectoire du pays depuis plus d'un siècle. Elle se manifeste par des départs massifs vers l'étranger et par des déplacements internes liés aux crises politiques, économiques et sociales. Cet article propose une analyse académique de l'évolution de la migration haïtienne depuis 1915, tout en mettant en lumière les failles structurelles de l'**Office National de la Migration** (ONM), institution censée gérer ces flux, mais largement critiquée pour son inefficacité.

Origines historiques de la migration haïtienne

- **1915 – Occupation américaine** : des milliers d'Haïtiens sont recrutés pour travailler dans les plantations de canne-à-sucre en République Dominicaine et à Cuba. Cette migration économique inaugure une dynamique d'exode rural et international.
- **Années 1950-1960 – Dictature des Duvalier** : l'exil politique devient massif, notamment vers les États-Unis, le Canada et la France. La migration est alors une fuite face à la répression.
- **Années 1970-1980 – Crise économique** : les "boat

people" haïtiens marquent l'imaginaire international. La migration illustre la pauvreté extrême et l'absence de perspectives.

- **Années 1990 – Instabilité politique** : intensification des flux vers la République Dominicaine et les États-Unis, avec une forte présence de travailleurs haïtiens dans les secteurs informels.
- **2010 – Séisme dévastateur** : nouvelle vague migratoire vers l'Amérique latine (Chili, Brésil), les États-Unis et le Canada.
- **Depuis 2020** – Crises multiples : insécurité, corruption, impunité et catastrophes naturelles provoquent une double migration : externe et interne.

Migration interne et crise humanitaire

Selon l'Organisation Internationale pour les Migrations (OIM), plus de 300 000 personnes sont déplacées à l'intérieur du pays en raison de la violence des gangs et de l'instabilité politique. Ces déplacés vivent dans des conditions précaires, sans accès à l'eau, à la santé ou à l'éducation. La migration interne est devenue une crise humanitaire majeure, mais elle reste largement ignorée par les autorités nationales.



Retour en enfer d'un déporté

L'Office National de la Migration : une institution défaillante

Créé pour gérer les flux migratoires et accompagner les migrants, l'ONM est critiqué pour son incapacité à remplir son mandat :

- Absence de programmes de réinsertion pour les migrants déportés et les déplacés internes.
- Manque de coordination avec les ONG et les agences internationales.
- Opacité et inefficacité dans la gestion des ressources.
- Politisation excessive qui détourne l'institution de sa mission sociale.

Conséquences pour la société haïtienne

- Abandon institutionnel : migrants et déplacés internes sont livrés à eux-mêmes.
- Aggravation de la vulnérabilité : pauvreté extrême, exclusion sociale et marginalisation.
- Perte de confiance dans l'État : l'ONM incarne l'image d'un État absent et inefficace.

Pistes de réforme

- Redéfinir le mandat de l'ONM pour inclure clairement la gestion des déplacés internes.
- Renforcer la transparence et la reddition de comptes par la publication régulière de rapports.
- Créer des programmes de réinsertion adaptés aux réalités locales : logement, emploi, accompagnement psychosocial.
- Coordination régionale et internationale pour une gestion concertée des flux migratoires.



Reformer l'ONM : une nécessité absolue.

L'histoire de la migration haïtienne depuis 1915, révèle une constante : les départs massifs et les déplacements internes sont toujours liés aux crises politiques, économiques et sociales. Mais *l'Office National de la Migration*, censé être un pilier de la gestion migratoire, s'est révélé incapable de répondre à ces défis. Son échec

face aux déplacés internes, marque les limites profondes de l'administration publique haïtienne : insécurité, corruption, impunité et absence de continuité stratégique. Une réforme profonde, axée sur la transparence, la neutralité et la réinsertion, est indispensable pour transformer cette institution en véritable outil de protection et de développement.

Moïse Charles

Ingénieur en Environnement

Spécialiste en droit international de l'eau

En Gestion et Sécurité de l'eau / Consultant / Enseignant / Journaliste.

Bibliographie indicative

- Lafortune, Yves. *Les politiques publiques en Haïti : entre instabilité et quête de réforme*. Port-au-Prince : Éditions Université d'État d'Haïti, 2015.
- OMRH. *Programme de modernisation de l'État 2018-2023*. Port-au-Prince : OMRH, 2018.
- OCDE. *Examen de la gouvernance publique en Haïti*. Paris : OCDE, 2020.
- Banque Interaméricaine de Développement (BID). *Renforcer la capacité institutionnelle en Haïti : diagnostic et perspectives*. Washington, 2019.
- PNUD. *Rapport sur la gouvernance et la réforme institutionnelle en Haïti*. Port-au-Prince : PNUD, 2019.
- Organisation Internationale pour les Migrations (OIM). *Rapport sur les déplacés internes en Haïti*. Genève : OIM, 2024.
- Charles, Jean. *La fonction publique haïtienne : histoire, défis et perspectives*. *Revue de Gouvernance*, Vol. 12, No. 2, 2017.

Décès du leader noir, Rev. Jesse JACKSON, icône de la lutte pour les Droits civiques aux États-Unis

Par Alex Calas



Le pasteur Jesse Jackson, lors du rassemblement du *Million Youth Movement* à Atlanta, en Géorgie, le 7 septembre 1998

L'*Observatoire Haïtien pour le Droit et la Liberté de la Presse (OHDLP)* a appris le Mardi 17 février le décès de Jesse Jackson Sr, fervent défenseur des droits des Afro-américains et compagnon de lutte de feu le Révérend Martin Luther King.. Ses proches ont annoncé qu'il avait rendu son dernier souffle "paisiblement, entouré par sa famille." Un hommage public lui sera rendu à Chicago à une date encore non communiquée.

Il avait 84 ans et était atteint de paralysie supranucléaire progressive (PSP). Il avait été hospitalisé en Novembre pour une affection dégénérative sévère. Il avait révélé en 2017 être atteint de la maladie de Parkinson, qu'il avait qualifiée de "défi physique" tout en poursuivant ses activités aussi longtemps que possible. Il laisse derrière lui une femme, six enfants et plusieurs petits-enfants.

Médiateur international, Jesse Jackson est né à Greenville, en Caroline du Sud, le 8 octobre 1941. Sa mère, Helen Burns, avait alors 16 ans et n'était pas mariée. A son adolescence, il avait pris le nom de son beau-père, Charles Jackson. Excellent élève dans son lycée ségrégué, il décroche une bourse grâce à ses qualités de joueur de football américain et étudie à l'université au moment où le mouvement pour les droits civiques prenait son envol aux Etats-Unis.

Il n'a pas 20 ans quand il participe à son premier sit-in, et sera de ceux qui, en 1965, marcheront entre Selma et Montgomery, dans le Sud profond, pour défendre l'accès au vote des Afro-Américains. Le pasteur s'est ensuite imposé comme médiateur et envoyé spécial dans plusieurs conflits internationaux majeurs. Fervent militant de la lutte contre l'apartheid en Afrique du Sud, il a fait office dans les années 1990 d'émissaire du président Bill Clinton pour l'Afrique. Et s'est investi en Syrie, en Serbie ou encore en Irak notamment pour obtenir la libération de prisonniers américains.

Jackson avait pris une place considérable dans la lutte pour l'égalité raciale aux Etats-Unis, devenant une figure de l'histoire du pays. Présent à Memphis lorsque Martin Luther King fut assassiné en 1968, il assistait aussi 40 ans plus tard à la victoire de Barack Obama, premier président noir des Etats-Unis. En 1971 il fonda *People United to Save Humanity (PUSH)* qu'il fusionna plus tard avec *Rainbow Coalition* pour former le *PUSH-Rainbow*.

Le Révérend Jesse JACKSON était candidat à la présidentielle des États-Unis d'Amérique. C'est avec ses deux campagnes présidentielles en 1984 et 1988 que Jesse Jackson a gagné en notoriété, élargissant le

programme politique du Parti démocrate aux combats des Afro-Américains "Son engagement indéfectible en faveur de la justice, de l'égalité et des droits humains a

contribué à galvaniser un mouvement mondial pour la liberté et la dignité".



Jessie Jackson Sr.

Il avait assisté, la même année, au procès de trois hommes accusés du meurtre d'Ahmaud Arbery, un joggeur noir de 25 ans abattu en Georgie par trois hommes qui l'avaient pourchassé.

L'OHDLP se découvre devant la dépouille mortelle du Révérend Pasteur Jesse JACKSON, et présente ses sympathies aux membres de la famille de ce Grand Mapou, Jesse JACKSON, à ses amis (es), à la communauté des Droits Humains dans le monde, aux dirigeants du Parti Démocrate Américain, au Congrès

Américain, au Gouvernement Américain et au peuple Américain dans son ensemble.

Alex CALAS Communicateur, Journaliste, Analyste sociopolitique, Relationniste, Facilitateur des activités événementielles, Défenseur des Droits Humains et Directeur Exécutif de Observatoire Haïtien pour le Droit et la Liberté de la Presse (OHDLP).

Email : ohdlphaiti@gmail.com

Phone +509 3639 5588

HAITI-ESPOIR :

IDENTIFIER LES PROBLÈMES ;

DÉTERMINER LEURS CONSÉQUENCES ;

RECHERCHER LEURS CAUSES ;

SENSIBILISER LES GENS ;

ET LES MOBILISER AUTOUR DES SOLUTIONS !

GÉNÉRIQUE	
Directeur Général Me. Jean Hénoc Faroul	Promotion Alex Calas
Rédacteur en Chef Me. Jean Hénoc Faroul	Reporter Thomas Goldy
Secrétaire de Rédaction Me. Jean Hénoc Faroul	Responsables de Publicité Jean Robert Lhérisson Eder Rosier
Rédaction Mutchi Obas Alex Calas Ing. Moïse Charles Ing. Yves Junior Vancol Me. Manfred Siméon Me. Jean Hénoc Faroul Bernadel Joseph Jean Gustave Molin	Marketing et distribution Jean Eudes Pierre Jean
	Art graphique Alexis Jean Billy.

La Cour de cassation a reculé face aux menaces extérieures

Par Sonet Saint-Louis



Sonet Saint-Louis

Mon honnêteté professionnelle m'oblige à ne pas tromper les citoyens lorsque j'interviens dans le débat public et qu'il m'est donné de commenter une question de droit. Cette posture est aussi conforme à ma mission sociale : dire le droit, après les législateurs, sans complaisance, en ayant en vue la défense de l'intérêt général.

Je me permets de livrer à l'opinion publique une analyse sans complaisance, car la neutralité intellectuelle, dans ce contexte, ne peut aider que les corrompus et les criminels, et non un peuple en quête de délivrance.

J'aime l'expression « délivrance », car elle correspond mieux au contexte actuel. Elle évoque l'idée de transition : le peupl...

La Cour de cassation a reculé face aux menaces extérieures

Mon honnêteté professionnelle m'oblige à ne pas tromper les citoyens lorsque j'interviens dans le débat public et qu'il m'est donné de commenter une question de droit. Cette posture est aussi conforme à ma mission sociale : dire le droit, après les législateurs, sans complaisance, en ayant en vue la défense de l'intérêt général.

Je me permets de livrer à l'opinion publique une analyse sans complaisance, car la neutralité intellectuelle, dans ce contexte, ne peut aider que les corrompus et les criminels, et non un peuple en quête de délivrance.

J'aime l'expression « délivrance », car elle correspond mieux au contexte actuel. Elle évoque l'idée de transition : le peuple haïtien, qui vit actuellement une détresse inédite, a besoin d'une guérison éthique, intellectuelle et politique. Haïti doit passer d'une société de corruption à une société d'intégrité et de moralisation ; d'une société de médiocrité à une société d'excellence et de qualité ; d'une société divisée, désunie et individualiste à une société d'unité et de solidarité ; d'un patriotisme de façade à un nationalisme authentique.

Au Sénat américain, le chargé d'affaires des États-Unis a déclaré que les dernières décisions concernant le départ du Conseil présidentiel de transition (CPT) et la remise du pouvoir à Didier Alix Fils-Aimé sont dictées par la défense des intérêts américains en Haïti. Cette posture est stratégique. L'ancienne secrétaire Condoleezza Rice a un jour affirmé que, dans chaque dossier qu'elle

examine, elle recherche d'abord l'intérêt des États-Unis. Les Américains sont patriotes ; c'est d'ailleurs pour cela que je les admire. Je souhaiterais ardemment qu'il existe des Haïtiens patriotes, capables de défendre, en premier lieu, les intérêts de leur pays.

Le fait que les autorités américaines défendent les intérêts des États-Unis en Haïti ne me choque pas. Au contraire, je veux m'inspirer de leur patriotisme, caractérisé par un profond dévouement envers leur pays. Je l'ai souvent dit : nos élites doivent être formées sur cette base.

Cette présentation du chargé d'affaires des États-Unis en Haïti au Sénat américain, commenté par plusieurs analystes m'a permis de mieux comprendre pourquoi le Conseil supérieur du pouvoir judiciaire et la Cour de cassation de la République — qui est une véritable Cour suprême — ont pris leurs distances vis-à-vis des tractations politiques relatives à l'éventualité de placer un juge issu de la Cour de cassation à la tête du pays, après le vide laissé par le Conseil présidentiel de transition (CPT) dont la mission était arrivée à l'expiration le 7 février 2026.

À propos du Conseil supérieur du pouvoir judiciaire Il est toutefois étonnant que le Conseil supérieur du pouvoir judiciaire — dont il faut reconnaître qu'il ne jouit d'aucune légitimité populaire directe, compte tenu de sa composition actuelle — affirme que le pouvoir judiciaire « n'est pas dans la politique ».

Le CSPJ est le produit d'un texte inconstitutionnel. Les législateurs qui l'ont voté, tout comme le pouvoir exécutif qui l'a publié, ont oublié une vérité essentielle : en démocratie, il n'y a pas de pouvoir sans consécration populaire. Comment des personnes peuvent-elles prétendre exercer un pouvoir dans une république démocratique sans avoir été investies d'un mandat constitutionnel propre ? Seule la Constitution détermine les conditions d'accès au pouvoir et les modalités de son exercice, non une loi.

Un Conseil supérieur du « pouvoir judiciaire » dépourvu de mandat populaire ressemble à une plaisanterie démocratique et constitutionnelle. Ceux qui avaient conçu la loi de 1927 sur la composition du pouvoir judiciaire étaient, à cet égard, plus lucides. L'idée de créer un organisme chargé de la gouvernance de la justice et de la discipline des magistrats est excellente puisque, selon l'article 175 de la Constitution, le pouvoir judiciaire est exercé par les juges. En revanche, en intégrant des représentants du Barreau, de la société civile, d'organisations de défense des droits, ainsi que des commissaires représentant le pouvoir exécutif dans la gouvernance de la justice, on pervertit l'idéal démocratique de justice consacré par la Constitution de 1987.

Si quelqu'un peut exercer le pouvoir dans une république démocratique sans être muni d'un mandat,

alors notre pays cesse d'être, à la fois, une république et une démocratie.

La défaite de la justice haïtienne a commencé avec sa privatisation consciente par certains groupes d'intérêts, sous l'influence de donateurs ou de bailleurs de fonds étrangers désireux d'imposer leur propre vision de la justice, au détriment de celle consacrée par le texte fondateur de 1987. Dès lors, le Conseil supérieur du pouvoir judiciaire devient une bureaucratie inutile — et potentiellement corrompue — parce qu'il est, en partie, coupé du peuple.

En principe, les juges devraient être destitués à l'issue d'une enquête conduite par le Conseil supérieur du pouvoir judiciaire, puis soumise au Parlement. C'est ainsi qu'on traite, dans une démocratie, la question des titulaires d'un pouvoir public. Car les juges appartiennent à un pouvoir dont la fonction s'inscrit dans la souveraineté nationale, laquelle est exercée par les trois pouvoirs de l'État, qui en partagent l'unité. D'où un membre du Barreau ou une organisation de défense des droits tire-t-il une légitimité démocratique suffisante pour décider du renvoi d'un juge du système judiciaire ? C'est un véritable chaos, entretenu dans la gouvernance du pouvoir judiciaire, que notre Constitution a hissé au rang de pouvoir légitime et démocratique.

À propos de la Cour de Cassation

Notre Cour de cassation, arbitre ultime des conflits entre le pouvoir législatif et le pouvoir exécutif, et interprète de la Constitution chargée d'en garantir la suprématie (notamment par le contrôle de constitutionnalité), est une institution à dimension politique. Son rôle s'étend à la défense de la démocratie, de l'État de droit et des libertés fondamentales. Lorsque les juges interviennent dans le débat budgétaire relatif à la politique de la justice, ils exercent, eux aussi, une fonction politique. En ce sens, tout pouvoir est politique.

Notre Constitution fixe l'identité de l'État. Que dit la Cour de cassation du monocéphalisme et du bicéphalisme ? Dans quelles conditions le bicéphalisme est-il possible ? L'identité de l'État, le fonctionnement de la démocratie et l'État de droit sont des questions politiques qui relèvent, au plus haut niveau, de la Cour de cassation — notre Cour suprême — comme l'entend l'éminent avocat et professeur de droit Camille Fièvre.

Or la Cour de cassation, empêtrée et incapable d'assumer pleinement ce rôle — par stratégie de survie ou par méconnaissance de l'étendue réelle de ses prérogatives — a fini par céder à des pressions externes, signifiant à la nation haïtienne un renoncement de fait à

son statut de pouvoir. Pourtant, la justice, en tant que pouvoir souverain délégué et consenti, n'appartient pas aux juges, mais au peuple, seul détenteur de la souveraineté nationale.

La note du CSPJ est une trahison ! Mandatés au nom du peuple, les juges ne peuvent renoncer au statut de pouvoir que leur confère la Constitution. Les juges de notre Cour suprême sont les gardiens privilégiés du texte constitutionnel : en aucun cas ils ne peuvent refuser d'en protéger la suprématie. C'est leur fonction fondamentale.

Soyons toutefois honnêtes ! Le texte constitutionnel amendé ne confère aucun rôle politique explicite à la justice en cas de vacance présidentielle. Mais, en tant que Cour suprême, elle n'a émis aucune alerte sur son propre dysfonctionnement comme instance de protection de la démocratie et de l'État de droit. Contradiction majeure au regard de sa mission, dans notre démocratie parlementaire : assurer la suprématie de la Constitution et la primauté de la règle de droit. Notre défaite ne vient donc pas seulement de l'imposition de décisions par des gouvernants étrangers : elle est d'abord intellectuelle.

Cette méconnaissance du texte constitutionnel de 1987, chez certains acteurs haïtiens, les a conduits à imaginer des bricolages juridiques destinés à encadrer des situations exceptionnelles, au nom — disent-ils — d'une fidélité accrue à la Constitution. Or vouloir « rester plus proche » du texte dans une situation exceptionnelle, qui exige un examen d'une autre nature, peut mener à des actions illégales et illégitimes, contraires à l'esprit démocratique, aux droits politiques des citoyens et à

l'équilibre des organes décisionnels.

C'est pourquoi l'acceptation, par M. Didier Fils-Aimé, de diriger un gouvernement sans contre-pouvoir parlementaire exigeait un encadrement normatif clair : sans cela, le pouvoir se recompose, s'élargit et se déforme au gré du vide institutionnel, au risque d'affaiblir davantage l'État de droit.

Créons une nouvelle normalité !

En tenant compte de l'histoire des transitions à travers le monde — et de celles que nous avons déjà expérimentées en Haïti — il devient qu'on ne peut pas gouverner durablement dans l'exception sans cadre clair. Il est donc indispensable de créer une nouvelle

normativité de transition pour encadrer cette gouvernance provisoire et conduire, de façon crédible, au retour à l'État de droit, notamment par l'organisation d'élections libres, honnêtes et inclusives.

Voici une feuille de route cohérente et politiquement défendable.

1) Ouvrir un débat structuré sur la réforme constitutionnelle, par une démarche réellement constituante

La conjoncture actuelle est propice à un débat national sérieux sur la possibilité — ou non — d'un changement constitutionnel en Haïti. Mais une condition est non négociable : il faut établir une véritable volonté constituante.

La Constitution de 1987 a bénéficié d'une double légitimité, ce qui explique en partie sa longévité :

- le peuple a choisi les constituants chargés de rédiger le texte ;
- puis il a validé ce texte par un vote référendaire.

Autrement dit, le peuple n'a pas seulement désigné les rédacteurs : il a sanctionné l'œuvre. Si l'on veut réviser une Constitution vieille de près de quatre décennies, la voie la plus démocratique consiste à convoquer une nouvelle Assemblée constituante, appelée à examiner et discuter les travaux préparatoires d'un comité d'experts.

Il faut également rappeler une évidence juridique et politique : aucun accord politique ne peut modifier la Constitution, encore moins un Conseil électoral provisoire. Le texte constitutionnel prévoit ses propres mécanismes de révision ; tout contournement produira une réforme illégitime et fragile.

La Constitution n'est pas qu'un document technique : c'est d'abord une œuvre philosophique et politique, qui

porte une vision de l'État, de la liberté, des institutions et du vivre-ensemble. Elle doit donc être pensée, pas bricolée.

À ce titre, un comité d'experts devrait réunir, entre autres :

- des philosophes du droit ;
- des politologues ;
- des anthropologues
- des sociologues ;
- des économistes ;
- des historiens ;
- des professeurs de droit, juristes, hommes de lettres ;
- des anciens parlementaires, d'anciens ministres de la Justice et des responsables politiques.

Pourquoi cette diversité ? Parce qu'aujourd'hui, le droit ne peut plus être réduit au regard des seuls juristes : ses effets sont sociaux, économiques, culturels et historiques. La réalité du droit est multiple, et seule une réflexion multidisciplinaire peut produire un texte solide. Mais pour que le travail ne reste pas enfermé dans le cercle des experts, il doit être confronté à la légitimité populaire : le lieu naturel de cette confrontation, c'est une Assemblée constituante souveraine.

2) Mettre en place un gouvernement de transition indépendant, capable et politiquement neutre

La transition doit être conduite par un gouvernement indépendant, majoritairement composé de technocrates, afin de garantir une neutralité politique compatible avec sa mission.

Ses priorités doivent être claires :

- organiser les élections ;
- gérer les urgences sécuritaires et humanitaires ;

- rétablir un minimum de fonctionnement institutionnel ;
- ouvrir la décision publique à la participation de divers groupes sociaux et politiques, pour éviter la capture du pouvoir par un clan.

Ici, la neutralité ne signifie pas indifférence : elle signifie non-capture, non-partisanerie et obligation de résultats.

3) Combattre la corruption et l'impunité en restaurant une justice crédible

Aucune transition ne sera prise au sérieux si elle laisse intact le système qui a produit l'effondrement. Combattre la corruption et l'impunité implique donc de renforcer l'appareil judiciaire et de permettre des enquêtes solides et des procès équitables contre les auteurs de crimes de corruption et de trafics en tout genre.

Mais la priorité morale et politique doit aussi être celle-

ci : ouvrir un espace institutionnel pour les victimes. Des milliers de personnes ont subi des atrocités. Elles doivent pouvoir témoigner être reconnues et obtenir réparation.

Une transition sans justice devient un simple arrangement politique. Une transition avec justice ouvre une reconstruction.

4) Dépolitiser l'administration et lancer des réformes de cohésion sociale

Il faut dépolitiser l'administration publique et la remettre au service du citoyen. Cela exige des règles de gestion publique fondées sur :

- la compétence ;
- la transparence ;
- l'égalité d'accès ;
- la responsabilité.

Parallèlement, de grandes réformes économiques et sociales doivent être engagées pour reconstruire la cohésion nationale et préparer le retour durable à l'État de droit. Ces réformes ne visent pas à remplacer le futur pouvoir élu : elles visent à préparer un terrain gouvernable pour le gouvernement qui sortira des urnes.

En conclusion, l'article 149 a été élaboré pour éviter toute discontinuité démocratique et institutionnelle. Il ne peut servir à réguler une transition politique, notion qui perd d'ailleurs tout son sens dans le contexte haïtien. Il n'y a pas de Conseil des ministres sans la double responsabilité : collective — principe de solidarité sur les politiques ratifiées par les Chambres législatives — et individuelle — redevable et responsable devant le Parlement. Le Conseil des ministres a donc une réalité constitutionnelle indéniable. Il n'est pas seulement la plus haute instance politique du pays : il est aussi investi d'une légitimité démocratique incontestable.

Dès lors, se placer sous l'égide de l'article 149 de la Constitution et organiser des élections dans les cent vingt (120) jours revient à faire de ce délai la durée du mandat du Premier ministre. Ce temps est limité et prendrait fin le 7 juin 2026. C'est la règle établie par notre démocratie parlementaire. Cessons la démagogie ! Le pouvoir de Didier Alix Fils-Aimé est tout autre : l'article 149 n'est pas applicable. Dans le contexte actuel, il est dépourvu de contenu démocratique.

En effet, les élections — aboutissement logique de toute transition — ne verront pas le jour sans un consensus réel au sein de la société haïtienne.

Or, dans sa configuration actuelle, le gouvernement de Didier Fils-Aimé ne dispose pas d'une légitimité politique suffisante pour initier ou conduire, à lui seul, les chantiers décrits ci-dessus.

Il est donc essentiel qu'il définisse clairement la nature de cette nouvelle gouvernance de transition. Et surtout, s'il veut réussir une œuvre bénéfique à la nation, il doit

accepter une vérité simple : on ne gagne pas une transition en solitaire. Il doit s'ouvrir, s'associer à d'autres forces, élargir la base de décision et construire une légitimité collective.

Qu'un gouvernement soit monocéphale ou bicéphale importe finalement peu, car nous sommes dans un désert constitutionnel caractérisé par l'absence d'institutions démocratiques, pour reprendre le Dr Bernard Gousse. Ce qui compte, c'est le retour effectif à l'État de droit.

Pour réussir, le rapport de force dont dispose le Premier ministre, Didier Alix Fils-Aimé — notamment grâce au soutien des États-Unis — doit se transformer en rapport d'intelligence : une intelligence situationnelle, capable de comprendre les enjeux, de mesurer les risques, d'anticiper les conséquences et de donner un sens à chaque décision politique dans un contexte confus, ambigu et fragile.

En Haïti, l'autorité seule ne suffit plus : il faut une vision, une méthode, une légitimité construite, ainsi qu'une équipe d'hommes et de femmes dévoués au triomphe du bien commun.

Sonet Saint-Louis av

Professeur de droit constitutionnel et de méthodologie avancée de la recherche juridique à la Faculté de droit et des Sciences Économiques de l'université d'État
Professeur de philosophie.

Université du Québec à Montréal

Montréal, 18 février 2026

Tél: 2635580083/50944073580

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

La Fondation Lorquet salue le départ de l'épouse du plus célèbre des martyrs de Cazale en 1969, Élicia Éliazer, veuve de Jérémy Éliazer

Le 17 février 2026

No. 26/ 143



Élicia Éliazer, veuve de Jérémy Éliazer

La Fondation Lorquet pour une Nouvelle Haïti (FOLONHA) a appris avec tristesse le décès d'Élycia Benoit-Éliazer, veuve de Jérémy Éliazer, le plus célèbre des martyrs de Cazale lors du massacre de 1969.

Le massacre de Cazale constitue un épisode tragique de l'histoire d'Haïti, survenu entre le 27 mars et le 12 avril 1969, sous la dictature de François Duvalier, dit « Papa Doc ». Il s'est déroulé dans le village de Cazale, situé dans la 4^e section communale de Cabaret, au nord de Port-au-Prince, où des soldats de l'armée haïtienne et des membres de la milice des Tontons Macoutes ont attaqué la population civile qui protestait contre le régime.

Le déclenchement de la répression fut en partie lié à des tensions politiques et sociales locales : des paysans et des militants, notamment issus du Parti d'Entente

Populaire (PEP), avaient refusé de payer des taxes et s'étaient opposés aux autorités, et certains résistants, tels que Jérémy Éliazer — ancien soldat —, Alix Lamaute et Roger Méhu, avaient hissé le drapeau haïtien bleu et rouge à la place du drapeau noir et rouge du régime, en signe de défi.

Peu de temps après, les Tontons Macoutes vinrent chercher Éliazer et ses compagnons, qui s'étaient déjà échappés. Le samedi 5 avril, de nouveaux détachements composés de 500 soldats et Tontons Macoutes arrivèrent en renfort à Cazale et intensifièrent la tuerie.

À la fin de la journée, 25 corps furent retrouvés et environ 80 autres personnes furent portées disparues. Des personnes furent enterrées vives. Une trentaine de maisons furent pillées et incendiées, et le bétail fut tué ou volé.

La fille de Jérémy Éliazer, qui habitait avec Agatha Belneau-Benoit à Port-au-Prince, fut arrêtée et détenue pendant 24 heures, ce qui laissa le temps à son père d'en être informé et de se rendre. Sa mère, Élycia Benoit-Éliazer, enceinte de sept mois, fut également emprisonnée (elle y donna naissance à sa deuxième fille). Jérémy Éliazer et Roger Méhu furent conduits aux Casernes Dessalines, d'où ils ne revinrent jamais.

Le massacre de Cazale est le plus important survenu sous le régime des Duvalier. Il demeure l'un des épisodes les plus violents du régime duvaliériste contre des civils et des opposants politiques, et il est commémoré chaque année par la population de Cazale et par des organisations locales comme un symbole de résistance et un rappel des abus commis sous Duvalier.

Élicia Éliazer, veuve de Jérémy, le plus célèbre des martyrs de Cazale, vivait à deux pas du mémorial du massacre construit en 1999. Le pas lourd, la voix lasse et le moral profondément atteint, elle se battait pour maintenir le site propre. Là se trouvait sa maison conjugale, incendiée par des duvaliéristes zélés en avril 1969. « Ma vie s'est arrêtée en 1969, disait-elle. J'ai perdu mon mari et une part de moi-même. J'ai aussi été emprisonnée. Depuis, le paysage m'est devenu étrange. Je fais beaucoup pour préserver la mémoire de cet événement. Mais je peux partir à tout moment vers l'au-delà. Et certainement une grande partie de la mémoire de Cazale disparaîtra avec moi. »

Élicia Benoit-Éliazer vivait en effet difficilement avec le

souvenir de son mari martyr, souvenir qui ne s'est jamais effacé de sa mémoire jusqu'à son décès, survenu dans la matinée du mardi 17 février 2026 à l'âge de 87 ans.

En cette douloureuse circonstance, la Fondation Lorquet pour une Nouvelle Haïti (FOLONHA) exprime ses profonds regrets et ses sincères sympathies à la communauté de Cazale, et présente ses condoléances les plus attristées aux parents, proches et amis de la veuve Élycia Benoit-Éliazer, éplorés par ce départ.

Créée le 12 avril 2010 après le séisme du 12 janvier 2010, la Fondation Lorquet pour une Nouvelle Haïti (FOLONHA) a pour mission d'apporter sa contribution à des projets médicaux, éducatifs et sociaux visant à lutter contre l'exclusion et l'isolement en favorisant la création et le maintien d'un lien social dans les communautés dans lesquelles elle intervient. La FOLONHA intervient dans quatre (4) domaines : Éducation, Santé, Services sociaux et Coopération internationale.

Fondation Lorquet pour une Nouvelle Haïti (FOLONHA)

+ (509) 3793-0399 | + (509) 3402-0482 | + (509) 3604-5862 | + (509) 3726-3798

www.fondationlorquet.org | info@fondationlorquet.org

fondationlorquet.folonha@gmail.com

<https://www.facebook.com/folonha>

(Fin de texte)

HAITI-ESPOIR :

IDENTIFIER LES PROBLÈMES ;

DÉTERMINER LEURS CONSÉQUENCES ;

RECHERCHER LEURS CAUSES ;

SENSIBILISER LES GENS ;

ET LES MOBILISER AUTOUR DES SOLUTIONS !

GÉNÉRIQUE

Directeur Général

Me. Jean Hénoc Faroul

Rédacteur en Chef

Me. Jean Hénoc Faroul

Secrétaire de Rédaction

Me. Jean Hénoc Faroul

Rédaction

Mutchi Obas

Alex Calas

Ing. Moïse Charles

Ing. Yves Junior Vancol

Me. Manfred Siméon

Me. Jean Hénoc Faroul

Bernadel Joseph

Jean Gustave Molin

Promotion

Alex Calas

Reporter

Thomas Goldy

Responsables de Publicité

Jean Robert Lhérisson

Eder Rosier

Marketing et distribution

Jean Eudes Pierre Jean

Art graphique

Alexis Jean Billy.

REPORTAGE – PHOTOS DU CARNAVAL 2026 EN HAÏTI

1- CARNAVAL DE JACMEL : Masques, déguisements et mascarades



2- CARNAVAL DES CAYES : Les beautés féminines



5 personnes mortes électrocutées à Pétion-Ville.

Par Alex CALAS



Au moins cinq (5) personnes ont perdu la vie et plusieurs autres ont été blessées, ce jeudi 19 février 2026, à Pétion-Ville, à la rue Grégoire, en face du magasin Kay Djo, à quelques mètres du marché communal. Selon les informations recueillies sur place, un câble à haute tension se serait brusquement détaché.

Les services d'urgence ont été déployés pour évacuer les victimes vers les centres hospitaliers les plus proches. Par mesure de sécurité, l'EDH a procédé à une interruption immédiate de l'alimentation électrique dans tout le périmètre de la rue Grégoire et de la place Saint-Pierre. Dans ce secteur commercial informel particulièrement animé, où se côtoient chaque jour des centaines de marchands ambulants, de clients et de passants, un câble de transport d'énergie de l'Électricité d'Haïti (EDH) s'est brusquement détaché de son support.

Selon les témoignages recueillis sur place, la chute du câble a provoqué des électrocutions immédiates. « Tout s'est passé en quelques secondes. Il y a eu une étincelle, un bruit sourd, puis les gens ont commencé à tomber », confie un riverain encore sous le choc.

La proximité du marché communal et du magasin Kay Djo a accentué le bilan, la densité humaine étant à son maximum au moment de l'incident. La panique s'est rapidement emparée de la foule, certains tentant de porter secours aux victimes tandis que d'autres fuyaient par crainte de nouvelles décharges.

Bien qu'aucun bilan officiel définitif n'ait encore été publié par les autorités de la Protection Civile ou par la mairie de Pétion-Ville, les premières informations hospitalières et les constats sur place font état d'au moins cinq décès et de plus d'une dizaine de blessés,

certains dans un état critique.

Plusieurs voix s'élèvent déjà pour dénoncer la vétusté du réseau électrique, marqué par des câbles anciens et une absence de maintenance régulière, particulièrement dangereuse dans des zones à forte affluence.

Le périmètre du drame est resté sécurisé par la Police Nationale d'Haïti (PNH) afin de permettre aux techniciens d'intervenir et de déterminer les causes exactes de cette rupture fatale.

Cet événement tragique relance le débat sur la sécurité des infrastructures urbaines dans la capitale.

Alex Calas

Journaliste et Analyste sociopolitique

Email : ohdlphaiti@gmail.com

Phone +509 3639 5588

Lisez HAITI-ESPOIR
Le magazine des bonnes analyses.

www.magazinehaitiespoir.site

Facebook : Magazine « Haïti-Espoir »

Phone: +509 34751155/56220262 /3639 5588

HAITI-ESPOIR



“HAITI-ESPOIR” est une revue hebdomadaire de l’actualité nationale et internationale, qui analyse de manière scientifique et indépendante les faits majeurs de la vie économique, politique, sociale et culturelle d’Haïti et du Monde. La finalité, c’est d’apporter sa pierre à la reconstruction d’Haïti, ce pays fondé en 1804 au terme de la lutte menée par les grands émancipateurs Toussaint Louverture, Jean-Jacques Dessalines et le “libertador” Alexandre Pétion, et qui se trouve aujourd’hui au fond de l’abîme.

Nos articles et réflexions sont rédigés par de vrais professionnels des sciences sociales et humaines, toujours guidés par l’éthique, la neutralité et l’objectivité. Ce qui rend le travail ardu, austère, mais de qualité. La facilité passe, mais l’austérité demeure.

Nous partageons le magazine online et des fois en dur gratuitement à un large public qui a fini par nous adopter. Chaque semaine notre lectorat attend impatiemment la dernière parution de **“HAITI-ESPOIR”** qui informe et éduque. Et nous prenons bien soin de ne pas leur fausser compagnie, peu importe les difficultés.

Si vous aimez notre travail ; encouragez-nous ! Votre aide nous permettra de faire encore plus : mieux vous informer, mieux vous aider à comprendre les dessous des événements qui affectent votre vie quotidienne. Ceci est assez important ! << *Felix, qui potuit rerum cognoscere causas !*>> << *Heureux, celui qui a pu pénétrer la raison des choses.*>>, dit la langue de Virgile.

Compte en Gourde de “HAITI-ESPOIR” : 4260-000410.

Compte en USD de “HAITI-ESPOIR” : 4261-000169.

Banque Nationale de Crédit ou BNC.

Merci !

“HAITI-ESPOIR” is a weekly review of national and international news, offering a scientific and independent analysis of major economic, political, social, and cultural events in Haiti and around the world. Its aim is to contribute to the reconstruction of Haïti; a country founded in 1804 following the struggle led by the great emancipators Toussaint Louverture, Jean-Jacques Dessalines, and the "libertador" Alexandre Pétion, and which today finds itself in dire straits.

True professionals in the social sciences and humanities, always guided by ethics, neutrality, and objectivity, write our articles and reflections. This makes the work arduous, rigorous, but ultimately of high quality. Ease may pass, but rigor remains. We share the magazine online and sometimes in print, free of charge, with a wide audience that has come to embrace us. Every week, our readership eagerly awaits the latest issue of "HAITI-ESPOIR," which informs and educates. And we take great care not to let them down, no matter the difficulties.

If you appreciate our work, encourage us! Your support will allow us to do even more: to better inform you, to better help you understand the underlying causes of events that affect your daily life. This is quite important! "Felix, qui potuit rerum cognoscere causas!" "Blessed is he who has been able to understand the reasons behind things," says the language of Virgil.

"HAITI-ESPOIR" account in Gourde: 4260-000410.

"HAITI-ESPOIR" account in USD: 4261-000169.

“Banque Nationale de Crédit” or “BNC” (a bank in Haiti).

Thank you!